

SAHARA OCCIDENTAL
L'exigence d'auto-détermination ravivée à Alger

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Lundi 19 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6876 - 23^e année

POUR IMPORTATION ET TRAFIC DE DROGUES DE SYNTHÈSE



Deux barons condamnés à mort à Alger

P 3

ÉLECTIONS APC/APW DU 28 NOVEMBRE

Pas d'argent sale dans les assemblées élues

P 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le budget 2027 prévoit une hausse de 8,25 %

P 4

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NON CONVENTIONNELLES



Sonatrach s'enquiert de l'expertise d'OXY

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Casse-tête pour les pronostics

P 21

CONSEIL DES MINISTRES

IMPORTATION DES VIANDES, MONOPOLE SUR LE MARCHÉ, PRIX ÉLEVÉS ET LEURS DISPARITES À TRAVERS LES WILAYAS

Tebboune ordonne une enquête

Le président de la République veut frapper fort contre les importateurs véreux des viandes qui, profitant de leur emprise sur le marché, pratiquent des prix hors de portée des ménages. Le Gouvernement va ouvrir une ou des enquêtes ...

LIRE EN PAGE 3

► **Produits alimentaires :** élaboration d'un projet de loi pour régler l'activité des intermédiaires entre les producteurs et les acteurs

► **Eau dessalée :** approvisionner rapidement Chlef, Mostaganem et Tlemcen

Ph: DR

LE MDN RÉVÈLE LES FUNESTES PLANS DES AUTEURS DES RÉCENTS INCENDIES CRIMINELS DE L'EST DU PAYS

L'hydre de la trahison démasquée

Les aveux des individus, ayant vendu leur âme au diable, arrêtés dans le cadre des incendies criminels qu'a connu cet été, la région Est du pays, sont une preuve à charge contre les traîtres à la nation qui se sont mis aux services d'officines et de puissances étrangères pour déstabiliser le pays.

P 2

L'ÉDITO

Disons le tout de suite, il s'agit de ce qu'on appelle couramment les bureaux de main d'œuvre. La première est une agence publique tandis que les seconds sont des organismes privés. Ils ont les mêmes missions- à quelques exceptions près que nous verrons plus loin. Sauf que les OPPT (organismes privés de placement des travailleurs), sont moins médiatisés donc moins connus que l'ANEM (agence nationale de l'emploi). Le dernier Journal officiel (JO) N°73, comporte deux nouveaux agréments délivrés l'un pour un organisme situé à Aïn Témouchent et l'autre à Bir El Djir (wilaya d'Oran). Le même JO comporte un renouvellement d'agrément à un organisme situé à Draria dans la wilaya d'Alger. Dans le secteur public, il n'y a que l'ANEM dans cette mission. Accessoirement, dans les localités où elle n'a pas de bureaux, les APC peuvent intervenir dans l'offre et la demande des emplois. L'ANEM a été créée, en 1990, en remplacement de l'ONAMO (Office national algérien de la main-d'œuvre) qui existait depuis le 29 novembre 1962. Le réseau de l'ANEM, sur

L'ANEM et les OPPT

l'ensemble du territoire national, se compose d'un peu plus de 250 agences locales et de wilayas ainsi que 11 directions régionales (selon des chiffres de 2014). En plus de la collecte et de la mise en relation de l'offre et de la demande de travail, l'ANEM est chargée également du contrôle des OPPT. Ces derniers sont agréés pour trois ans renouvelables. Ils seraient, selon la liste, datée de mai 2017, publiée par le ministère du travail, une trentaine dont la moitié sont situés dans la wilaya d'Alger. Six autres wilayas se partagent le reste (Skikda, Boumerdès, Oran, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa et Mostaganem). Ces OPPT sont régis par le décret exécutif N°07-123 qui prévoit, dans son article 3, que « les opérations de placement exercées par l'organisme privé agréé de placement des travailleurs,

consistent en des opérations d'enregistrement, de sélection et de présentation des travailleurs aux organismes employeurs en vue de leur placement ainsi qu'aux actions de prospection, de recueil, de collecte et de diffusion des offres d'emploi ». L'organisme privé agréé, ne peut pas « réserver l'exclusivité de ses prestations au bénéfice d'un seul et même employeur, afin d'éviter une situation de monopole » (art.6 alinéa 3). Ces OPPT sont censés être des structures de proximité. Certaines missions comme la gestion de l'allocation de chômage, ne sont confiées qu'à l'ANEM et la CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage). Après ce « tour du propriétaire », des remarques s'imposent. Les moyens mis par l'État pour aider les jeunes et moins jeunes à trouver du travail et aux entreprises à trouver la main d'œuvre dont elles ont besoin, sont multiples. Cependant et mis à part la plateforme mise en ligne par l'ANEM (<https://wassitonline.anem.dz/>), une plus grande visibilité et transparence de ces moyens (ANEM, CNAC et OPPT) sont indispensables pour faire parvenir l'information au grand public. La mise à jour des contenus en ligne doit, également, être rigoureusement suivie en temps réel !

Zouhir Mebarki

LE MDN RÉVÈLE LES FUNESTES PLANS DES AUTEURS DES INCENDIES CRIMINELS QUI ONT CIBLÉ L'EST DU PAYS

L'hydre de la trahison démasquée

Les services de renseignements et de sécurité ont déjoué un plan odieux ourdi par les ennemis du pays visant à porter atteinte à son unité et à nuire à sa stabilité.

Les aveux des individus, ayant vendu leur âme au diable, arrêtés dans le cadre des incendies criminels qu'a connu cet été, la région Est du pays, sont une preuve à charge contre les traîtres à la nation qui se sont mis aux services d'officines et de puissances étrangères pour déstabiliser le pays, qui est resté debout malgré leurs vils desseins et leurs complots, grâce à la vigilance des services de sécurité qui sont un véritable rempart qui protège la patrie. Le documentaire intitulé "Révélation des complots de la trahison et des réseaux de la collaboration" (Kachf makayid al-khiyana wa khouyout al-amala), diffusé samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, les plateformes officielles du MDN, ainsi que sur celle de l'agence Algérie Presse Service (APS), a présenté les aveux d'individus impliqués dans le déclenchement de ces incendies. Ce sont des aveux qui sont autant de preuves à charges contre ceux qui ont cédé à l'appel des ennemis du pays et des traîtres pour devenir des instruments prêts à exécuter les besognes les plus viles. Dans leurs révélations, trois individus de nationalité algérienne, des pyromanes arrêtés dans le cadre de l'enquête sur les incendies de forêts dans les wilayas de Constantine et de Guelma, ont reconnu avoir été exploités par des parties connues pour leur hostilité envers l'Algérie qui ont mandaté le traître et terroriste dénommé Amir Boukhors, alias "Amir DZ", pour mettre à exécution leur plan ignoble.

DES RELAIS À L'INTÉRIEUR DU PAYS POUR EXÉCUTER LEURS PLANS

Les deux individus arrêtés, Boutamina Abdelkrim et Amrani Abderraouf, ont reconnu leur lien direct avec ce sinistre individu, ainsi que leurs contacts avec les autres terroristes traîtres Larbi Zitout, Hichem Aboud et Karim Moulai. Leur stratagème est des plus simples ; exploiter les conditions sociales et l'appât du gain et du pouvoir comme approches pour le recrutement de leurs relais à l'intérieur du pays, en leur faisant miroiter une richesse illusoire et en leur promettant de prétendues aides depuis l'étranger, en contrepartie de l'accomplissement de missions subversives visant la sécurité et l'intégrité du pays. Celles-ci consistent notamment en des incendies de forêts, des destructions des richesses du pays et à infliger de lourdes pertes aux ressources du peuple algérien. L'objectif de ces traîtres, dévoilé dans le documentaire, est d'être à la solde de ceux qui les financent et d'exécuter leurs ordres visant à semer la discorde et à créer un climat d'insécurité et d'instabilité au sein de la société algérienne, à l'image de ce que répétait le terroriste Amir Boukhors: "Il faut mettre le pays à feu".

UNE HAINE VISCÉRALE À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE

Un appel qui montre toute la haine de ce traître à la patrie qui l'a vu naître et qui lui a garanti toutes les conditions pour grandir dans le respect et la dignité. Parmi les modes opératoires adoptés par ces terroristes qui se sont mis au service des ennemis du pays, figurent le chantage et les pressions exercés sur leurs victimes afin de les amener à exécuter leurs plans odieux. Les investigations préliminaires menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale ont ainsi révélé que le dénommé Yacine Boul-



groune se servait de son métier de coiffeur comme couverture pour mener des activités suspectes avec le terroriste Amir Boukhors et recruter ses agents. En contrepartie de ses activités de collaboration, il a reçu des appartements et des locaux commerciaux en Algérie et en France, et ce pour le financement de ses opérations terroristes et la mise en œuvre de ses plans pernicieux en Algérie. L'enquête a révélé l'implication du dénommé Islam Benyahia qui, après avoir accompli la mission qui lui avait été confiée par le terroriste Amir Boukhors, consistant à incendier les forêts de Didouche Mourad et du Djebel Ouahch à Constantine, et dès qu'il a reçu le prix de sa trahison, remis par le dénommé Yacine Boulgroune, il a pris la fuite vers l'Italie à bord d'une embarcation clandestine, avant de rejoindre la France, abandonnant derrière lui son complice dans ce crime, Abdelkrim Boutamina, interpellé et rongé par les remords.

LA TRAHISON DANS LE SANG

Le documentaire a révélé que les

résultats des investigations techniques menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale avaient permis de récupérer une séquence vidéo filmée par le dénommé Abdelkrim Boutamina lors de sa participation à une caravane d'aide destinée aux personnes touchées par les incendies de forêts dans la wilaya de Jijel, dans une manœuvre visant à dissimuler son crime. Les investigations ont également établi que la collaboration du terroriste Boukhors avec des services de renseignement étrangers ne se limitait pas à l'incendie de forêts, au financement de programmes de migration clandestine au profit de ses agents, ni au marchandage et au chantage. Elle allait jusqu'à sa tentative, avec ses commanditaires, de créer des courants hostiles au sein de la scène politique nationale, servant leurs programmes, permettant à leurs agents d'accéder aux postes de responsabilité et faisant de ces derniers des instruments de destruction et de sabotage au détriment des intérêts de la patrie et du peuple. Un vaste plan criminel déjoué par les services de sécurité

qui ont réussi non seulement à étêter l'hydre en identifiant ses cerveaux tapis à l'étranger mais aussi à neutraliser ses démembrements qui servaient ses plans à l'intérieur du pays.

Le documentaire a conclu que "ces criminels, par leurs actes ignobles, pensaient porter atteinte à la stabilité et à la sécurité du pays. Ils sont même allés jusqu'à croire que les institutions de l'État seraient incapables de faire face à la crise des incendies. Cependant, l'Algérie, malgré toutes les manœuvres et les conspirations, restera toujours et à jamais inébranlable face aux traîtres et aux conspirateurs.

Son drapeau continuera, malgré toutes les tentatives désespérées de ses ennemis, de flotter haut et fièrement, et son peuple restera uni et solidaire face à toutes les crises et à toutes les épreuves". Il a également souligné que les incendies de forêts qui ont récemment touché l'Algérie, et qui visaient à déstabiliser le pays et à porter atteinte à sa sécurité, n'ont fait que renforcer la cohésion, l'unité et la résilience du peuple algérien.

UN REMPART NOMMÉ SERVICES DE SÉCURITÉ

Le peuple algérien est désormais plus conscient et plus lucide quant à l'ampleur des complots ourdis contre lui. Comme lors de toutes les crises qu'a connues le pays, il a donné les plus beaux exemples de cohésion et de solidarité, faisant ainsi échouer toutes les tentatives malveillantes visant à entraver le processus de développement de l'Algérie et les plans ignobles destinés à porter atteinte à sa cohésion sociale. Les services de sécurité qui sont aux aguets continuent de réduire à néant les plans des ennemis du pays. La dernière opération qui a permis d'arrêter un groupe d'agents du Makhzen rentrés clandestinement en Algérie pour y semer le chaos est la preuve que l'Anp et les autres services de sécurité veillent au grain et que tous ceux qui seraient tentés de faire du mal à l'Algérie le regretteraient amèrement.

Slimane B.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Pas d'argent sale dans les assemblées élues

Le dispositif qui a prouvé son efficacité en empêchant le « pouvoir de l'argent » de salir les élections législatives de juillet dernier, est mis en application pour protéger contre le même risque les élections locales prévues le 28 novembre prochain. On sait que plus de 3 000 candidats avaient été écartés de la course à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la base de dispositions de la loi électorale qui a fixé de nouvelles conditions pour valider des dossiers de candidature. Le même « couperet » a été mis en action pour le renouvellement des Assemblées populaires communales et les Assemblées populaires de wilayas (APC et APW). Selon des informations données par les médias, des listes de candidats ont été invalidées en application de l'article 184 de la loi électorale. Pour rappel, l'article 184 de cette loi impose aux candidats aux élections locales de « ne pas avoir fait l'objet de condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit non réhabilité, à l'exception des délits

involontaires », il impose également de « justifier de la situation vis-à-vis de l'administration fiscale » et stipule aussi que le candidat ne doit pas être « connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales ». Les fraudeurs sont avertis par l'article 300 de la loi électorale: « Quiconque, par dons ou promesses de dons en argent ou en nature, par des promesses de faveur d'emplois publics ou privés ou d'autres avantages particuliers faits en vue d'influencer le vote d'un ou de plusieurs électeurs, aura obtenu ou tenté d'obtenir leur suffrage, soit directement, soit par l'entreprise d'un tiers ou aura par les mêmes moyens, déterminé ou tenté de déterminer un ou plusieurs d'entre eux à s'abstenir, est passible d'une peine d'emprisonnement de deux (2) à dix (10) ans et d'une amende de 200.000 DA à 1.000.000 DA ». Sur cette base, l'Autorité nationale

indépendante des élections (ANIE) a annoncé le bilan définitif du nombre de listes de candidats déposées à l'expiration du délai légal de dépôt dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW). S'agissant des APC, le nombre de listes déposées à travers l'ensemble des communes du pays s'élève à 5.631 listes, dont 5.371 présentées sous l'égide d'un parti politique, 239 listes indépendantes et 21 listes présentées au titre d'une alliance de partis politiques, tandis que le nombre total de candidats est de 141.388. Concernant les APW, 434 listes ont été déposées à travers l'ensemble des wilayas du pays, dont 405 listes présentées sous l'égide d'un parti politique, 24 listes indépendantes et 5 listes présentées au titre d'une alliance de partis politiques, tandis que le nombre total de candidats est de 21.476, précise la même source. On sait que la révision de la loi organique relative au régime électoral qui a abouti à la loi actuelle a visé à renforcer les mécanismes

d'intégrité et de démocratie. Il s'agit de consacrer l'État de droit.

La nouvelle loi vise également à développer des mécanismes de contrôle du financement électoral. Le président Abdelmadjid Tebboune a, à maintes fois, insisté sur l'importance des Assemblées populaires élues en tant que "première pierre de l'édifice institutionnel de l'Algérie nouvelle" et sur "la nécessité de prémunir ces assemblées contre l'argent sale afin de garantir une représentation populaire réelle et intègre, au service des citoyens et en réponse à leurs préoccupations".

Le président Tebboune a eu, également, à rappeler que «l'État a contribué à ce que le peuple se présente aux urnes sans avoir besoin d'argent, encore moins d'argent sale». Et d'appuyer: «L'État assiste les jeunes candidats dans le financement de leur campagne électorale», ajoutant qu'«on ne peut pas aller plus loin que cette logique de moralisation de la vie politique».

M'hamed Rebah

**CONSEIL
DES MINISTRES**

IMPORTATION DES VIANDES, MONOPOLE SUR LE MARCHÉ, PRIX ÉLEVÉS ET LEURS DISPARITÉS À TRAVERS LES WILAYAS

Tebboune ordonne une enquête

Le président de la République veut frapper fort contre les importateurs véreux des viandes qui, profitant de leur emprise sur le marché, pratiquent des prix hors de portée des ménages. Le Gouvernement va ouvrir une ou des enquêtes...

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à trois dossiers relatifs au marché des produits de consommation courante, aux projets miniers et ferroviaires, ainsi qu'au raccordement de trois wilayas de l'Ouest à l'eau dessalée.

Ph : DR



PRODUITS ALIMENTAIRES : UN PROJET DE LOI POUR RÉGLER L'ACTIVITÉ DES INTERMÉDIAIRES

Dossier inscrit en premier à l'examen du Conseil des ministres, il s'agit de la proposition d'un mécanisme pour le suivi quotidien des prix des produits de consommation de base et leur disponibilité sur l'ensemble des marchés du territoire national. Le président de la République a ordonné, à ce propos, de prendre les mesures immédiates suivantes. Premièrement, élaborer un projet de texte pour réglementer de façon rigoureuse l'activité des intermédiaires de vente, notamment ceux qui traitent entre les producteurs et les consommateurs.

Deuxièmement, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est chargé d'ouvrir une enquête immédiate sur le rôle négatif de

certains importateurs, dans le monopole et l'augmentation des prix des viandes importées, ainsi que chez les bouchers qui les commercialisent aux prix des viandes locales, et l'écart entre les prix des viandes importées dans les boucheries à travers les différentes wilayas du pays, et même dans les quartiers.

Troisièmement, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, est chargé, en coordination avec les walis de la République, de créer un mécanisme permettant d'acheter le surplus des produits locaux, de les stocker puis de les mettre sur le marché dès l'apparition des premiers signes de changement des prix, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Quatrièmement, élaborer un système,

par la compétence du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, pour le plafonnement des prix et la détermination des marges bénéficiaires pour les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes, tout en prenant en considération les chaînes de production et de commercialisation.

Cinquièmement, mettre en place un système décentralisé, dans lequel les directeurs du commerce assument, sous la responsabilité des walis, le suivi local quotidien des prix des produits de large consommation.

Sixièmement, multiplier (doubler) les brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur avec une présence quotidienne et en continu

sur le terrain tout au long de l'année.

Septièmement, lancer un travail de coordination entre le ministère de l'Intérieur, le ministère du Commerce intérieur et le Haut-commissariat à la numérisation pour créer une base de données numérique, consacrant un contrôle rapide et efficace des prix servant de mécanisme d'alerte, et permettant l'intervention des services concernés pour rééquilibrer les prix des marchandises en cas de hausse inhabituelle.

PROJETS MINIERS ET FERROVIAIRES : UN AUTRE COUP DE FOUET

Deuxième dossier à l'ordre du jour, il était question de l'état d'avancement de la réalisation des deux projets de la ligne de chemin de fer minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba ainsi que du quai minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba. Le Président a, pour commencer, souligné que le quai phosphatier du port d'Annaba est devenu un enjeu régional et méditerranéen, qu'il faut gagner pour son exploitation dans les plus brefs délais. Deuxièmement, il a ordonné le lancement immédiat, depuis la wilaya de Tamanrasset, du projet de la ligne ferroviaire Laghouat – El Meniaa – In Salah – Tamanrasset.

EAU DESSALÉE : APPROVISIONNER RAPIDEMENT CHLEF, MOSTAGANEM ET TLEMCEIN

Troisième dossier, il concerne des projets de marchés qui répondent à la procédure de négociation directe, notamment pour les travaux de raccordement, aux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Le Président a souligné, à ce sujet, la nécessité de prendre en charge dans les plus brefs délais l'approvisionnement de ces trois wilayas en eau de mer dessalée, en raison de leur cas prioritaire, à condition que le processus d'extension du raccordement vers d'autres wilayas soit effectué après étude technique au cas par cas, pour déterminer précisément leurs potentialités locales en matière d'eaux de surface et souterraines, avant de bénéficier de la technique de dessalement d'eau de mer.

Deuxième chose, le Président a insisté sur la nécessité d'un contrôle strict dans l'octroi des licences de forage de puits, pour la protection des eaux souterraines. Il a enfin ordonné au Gouvernement d'inclure ces deux points dans le projet de loi d'orientation agricole, en cours de préparation et qui sera présenté au Conseil des ministres consacré au secteur de l'agriculture.

Farid Guellil

TRIBUNE

RÉGULATION DU MARCHÉ

Vers une approche pratique et durable

Dans le cadre du renforcement du contrôle des prix et de la réorganisation du marché, et afin de limiter les pratiques illicites de spéculation sur les produits de consommation, l'efficacité du cadre juridique en vigueur exige d'être soutenue par des mécanismes pratiques et structurels capables d'améliorer l'organisation du marché, de renforcer la transparence des transactions commerciales et de réduire les déséquilibres pouvant affecter l'approvisionnement, la stabilité des prix et le pouvoir d'achat du citoyen.

La régulation du marché ne se limite pas à l'intensification du contrôle ou au traitement des déséquilibres conjoncturels, mais nécessite également une réorganisation des canaux de distribution, le renforcement de la transparence des transactions commerciales et la mise en place d'outils numériques permettant la traçabilité des produits de la source jusqu'au consommateur.

À cet égard, trois axes pratiques et complémentaires peuvent être proposés :

1 – Réorganisation du cadre juridique de l'exercice de l'activité de commerce de gros

Étudier la possibilité d'obliger les acteurs du domaine de la distribution des produits de

consommation, notamment les grands grossistes, à exercer leur activité à travers des sociétés dotées de la personnalité morale, selon des critères adaptés au volume et à la nature de l'activité, afin de renforcer la responsabilité juridique et la transparence financière, et de faciliter le contrôle des flux commerciaux et la traçabilité des transactions. Cela pourrait constituer une étape vers une transition progressive des modes de distribution traditionnels vers une organisation plus professionnelle et structurée.

2 – Création de centrales d'achat dans le cadre du partenariat public-privé (PPP)

Développer un modèle de grandes centrales d'achat, en partenariat entre les secteurs public et privé, en impliquant l'entreprise publique « MAGROS » et les grands opérateurs en activité dans le commerce de gros, selon les normes de gouvernance et d'efficacité économique en vigueur à l'international. Ces centrales pourraient contribuer à la mutualisation des commandes, à l'amélioration des conditions d'achat, de stockage et de transport, à la réduction du nombre d'intermédiaires inutiles, et au renforcement de la régularité de l'approvisionnement, tout en offrant une visibilité plus clai-

re sur les quantités disponibles et l'évolution de la demande.

Elles pourraient également constituer un outil pratique pour améliorer la réactivité face aux déséquilibres de l'offre et de la demande, et contribuer à limiter les pressions injustifiées sur les prix, tout en respectant les règles de la concurrence et en offrant des opportunités aux opérateurs privés.

3 – Mise en place d'un système national numérique et centralisé de facturation et de suivi des transactions commerciales

Réviser le cadre juridique et réglementaire du système de facturation, afin de permettre l'instauration d'un système d'information national unifié pour la facturation électronique, avec sa généralisation progressive et l'obligation pour les opérateurs concernés de l'utiliser selon un calendrier clair, en tenant compte de la taille des entreprises et de leurs capacités techniques.

Ce système permettrait de suivre le chemin des produits à travers les différents maillons de la chaîne de distribution, depuis le producteur ou l'importateur, en passant par les grossistes et les détaillants, jusqu'au consommateur, renforçant ainsi la possibilité de faire corres-

pondre les quantités facturées avec les flux commerciaux réels, de détecter les transactions non déclarées, d'améliorer le contrôle commercial et fiscal, et de fournir des données fiables aidant à la prise de décision et à l'intervention au moment opportun.

Vers un système intégré de régulation du marché et de contrôle des prix

L'intégration de ces trois axes permettrait de fonder une nouvelle approche de régulation du marché, basée sur la structuration de l'activité commerciale, l'organisation des canaux de distribution, la numérisation des transactions, et le passage d'un contrôle a posteriori à un suivi continu basé sur les données. L'objectif ne consiste pas seulement à intensifier le contrôle, mais à bâtir un marché plus transparent, organisé et efficace, afin d'améliorer les conditions d'approvisionnement, de réduire les opportunités de spéculation illicite et de contribuer à la stabilité des prix et à la protection du pouvoir d'achat du citoyen, tout en préservant la concurrence loyale et en stimulant l'investissement dans les activités de distribution et de logistique.

Par Abderrahmane Hadeif / Consultant international en développement économique

POUR IMPORTATION ET TRAFIC DE DROGUES DE SYNTHÈSE

Deux barons condamnés à mort à Alger

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé, hier, une condamnation à la peine de mort à l'encontre de deux individus coupables de crime d'importation et de trafic illicites de drogues synthétiques en quantités estimées à 144 kg (l'équivalent de 235 000 comprimés d'ecstasy.) Cette sentence a été prononcée sur la loi n° 25-03 publiée le 1er juillet 2025, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le budget 2027 prévoit une hausse de 8,25 %

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé une hausse du budget de son secteur dans le cadre du projet de Loi de finances (PLF) 2027, avec des autorisations d'engagement de 843,81 milliards de dinars, en progression de 8,25 %, et des crédits de paiement de 847,26 milliards de dinars.



Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

qualification des compétences et de promotion de l'innovation, en réponse aux besoins de l'économie nationale.

NOUVELLES FORMATIONS ET VALORISATION DE LA RECHERCHE

Présentant les principales réalisations et nouveautés du secteur, Kamel Baddari a notamment évoqué la création de l'École nationale supérieure d'optique et d'ingénierie à Sétif, ainsi que l'ouverture de nouvelles spécialités en médecine et en sciences de la santé, en coordination avec le ministère de la Santé. Le ministre a également fait état du renforcement des formations débouchant sur un double diplôme, avec l'ouverture de sept nouvelles offres dans cinq universités. À cela s'ajoute le lancement de la version électronique du « Cadre algérien des qualifications et des diplômes dans l'enseignement supérieur », présenté comme le premier cadre national élaboré en coordination entre les différents secteurs ministériels. Dans le domaine de la recherche, une nouvelle disposition permet désormais de présenter une thèse de doc-

torat sous la forme d'un ensemble cohérent de travaux scientifiques, afin de valoriser les résultats de la recherche. Le secteur a, par ailleurs, accueilli 334 étudiants internationaux de 39 nationalités différentes, tout en lançant la deuxième édition du programme «Étudiez en Algérie».

Le ministre a également souligné la poursuite de l'accompagnement des établissements universitaires dans l'obtention des normes de qualité et l'élargissement de l'expérience du modèle de l'« université de quatrième génération ». Parmi les autres mesures présentées figurent la mise en place d'un cadre institutionnel destiné à la diaspora scientifique algérienne à l'étranger, la création d'un conseil consultatif auprès du président de la République, la présentation de 80 produits et la valorisation de projets innovants stratégiques. Le secteur a également obtenu un premier agrément national dans le domaine de la formation aux systèmes de drones. À l'issue de la présentation, les membres de la commission ont soulevé plusieurs préoccupations liées aux conditions de vie

des étudiants, notamment l'amélioration des services universitaires, la prise en charge des difficultés d'hébergement dans les résidences et la réduction de la pression sur les transports, à travers l'ouverture de nouvelles lignes dans les grandes villes, notamment Alger. La modernisation de la restauration universitaire a également été abordée, avec un appel à accélérer sa numérisation afin de garantir des repas complets et équilibrés. Les échanges ont, en outre, porté sur la qualité des formations, les membres de la commission soulignant la nécessité de passer d'une logique de production quantitative à une approche privilégiant la qualité des diplômés.

Enfin, les conditions professionnelles des enseignants ont été évoquées, notamment à travers la mise à disposition de logements de fonction, la modernisation et l'équipement des laboratoires scientifiques, la limitation de la fuite des compétences nationales ainsi que le soutien aux projets innovants et aux incubateurs d'entreprises.

Ania N.

SOUS LE SLOGAN « L'INNOVATION D'AUJOURD'HUI, L'ALIMENTATION DE DEMAIN »

L'Algérie tient au défi de la sécurité alimentaire

La Journée mondiale de l'alimentation de l'année 2026, a été célébrée, hier par l'organisation d'une manifestation par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche mettant en lumière le rôle de l'innovation dans le développement des systèmes agricoles et alimentaires et le renforcement de la sécurité alimentaire. Organisé en coordination avec la représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, sous le slogan « L'innovation d'aujourd'hui, l'alimentation de demain », en présence de plusieurs membres du gouvernement, de représentants des secteurs ministériels concernés, d'agences onusiennes, d'instituts de recherche et d'établissements économiques, ainsi que d'acteurs des domaines agricole et alimentaire. Le programme de la manifestation comprenait notamment l'organisation d'une exposition spéciale à cette occasion, avec la participation d'instituts techniques, d'établissements de recherche et de formation dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, ainsi que d'entreprises économiques, d'organisations onusiennes, d'associations, d'organisations professionnelles et agricoles, en plus de représentants de différents départements ministériels. La Journée mondiale de l'alimentation compte parmi les principales occasions internationales largement célébrées et constitue une opportunité pour intensifier les efforts et renforcer la coopération entre les différents secteurs afin de garantir la mise à disposition d'une alimentation saine, nutritive et abordable pour tous. Le slogan de cette année met l'accent sur le rôle de l'innovation dans la transformation des méthodes de production, de stockage, de transport et de commercialisation des denrées alimentaires, à travers l'exploitation des avancées scientifiques et technologiques et le profit tiré des savoirs des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs et des travailleurs du secteur forestier, contribuant ainsi au développement des systèmes agricoles et alimentaires et au renforcement des efforts conjoints pour atteindre la sécurité alimentaire.

L.Zeggane

L'APPAREIL EST BAPTISÉ « RAS EL AFIA » Air Algérie se renforce avec un sixième A330neo

Le Groupe Air Algérie a annoncé, la réception de son sixième avion de type Airbus A330neo, dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Il s'agit d'un appareil baptisé « Ras El Afia », en référence au phare maritime de Ras El Afia, situé dans la wilaya de Jijel, a précisé la compagnie, ajoutant que le choix de cette appellation traduit « la fidélité à la mémoire nationale et la reconnaissance envers des âmes qui resteront présentes dans les esprits », ainsi qu'un hommage aux habitants de la région qui « ont incarné, par leur résilience, la force de l'espoir ». Cet appareil est le sixième avion de ce type à intégrer la flotte du transporteur national, après les appareils baptisés « Novembre 54 », « Gara Djebilet », « Yennayer », « Diaspora » et « Fennec ». Les Airbus A330neo sont destinés aux vols long-courriers. Ils peuvent accueillir plus de 300 passagers, toutes classes confondues, et se distinguent par une consommation de carburant réduite pouvant atteindre 25 % par rapport aux générations précédentes. Ils permettent également de réduire les émissions de dioxyde de carbone et sont équipés de systèmes de divertissement modernes, dont un service d'accès à Internet via le Wi-Fi. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte d'Air Algérie, lancé en 2023, qui prévoit l'acquisition de dix avions « Boeing 737 MAX 9 » et de dix « Airbus A330neo », ainsi que de 16 appareils « ATR 72-600 », afin de renforcer le réseau de transport aérien intérieur. Cette acquisition s'inscrit également dans le cadre du plan d'action de la compagnie à l'horizon 2035, qui prévoit des acquisitions supplémentaires d'avions pour répondre à la demande croissante de transport aérien aux niveaux national et international.

A. N.

L. Z.

REZIG À PROPOS DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE :

« L'Algérie atteint l'autosuffisance dans la majorité des produits »

L'Algérie a atteint l'autosuffisance dans la majorité des produits de l'industrie agroalimentaire, dont elle importait auparavant des quantités considérables. C'est ce qu'a affirmé le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en marge de l'inauguration du Salon agroalimentaire organisé à Blida. Le ministre a souligné que l'industrie agroalimentaire nationale avait enregistré un « bond en avant considérable » depuis 2020. De nombreux produits autrefois importés sont désormais fabriqués localement, a-t-il relevé, attribuant cette évolution à la politique adoptée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Kamel Rezig a également mis en avant l'orientation croissante des entreprises industrielles vers l'exportation et la conquête de marchés étrangers. Il a assuré que son département, en coordination avec le gouvernement, entendait

accompagner les opérateurs économiques et les aider à accéder au plus grand nombre possible de marchés internationaux. Saluant la qualité des produits algériens, le ministre a relevé leur présence sur les marchés européens, africains et arabes, qu'il a liée au respect des normes de qualité par les entreprises nationales.

UNE CENTAINE D'ENTREPRISES AU RENDEZ-VOUS DE BLIDA

Ouvert samedi à Blida, le Salon agroalimentaire se poursuit jusqu'au 20 octobre. Cette manifestation, organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, réunit une centaine d'entreprises publiques et privées représentant différentes filières de l'industrie agroalimentaire. Les exposants présentent une gamme diversifiée de produits nationaux, notamment des produits laitiers et leurs dérivés, des boissons gazeuses, des

pâtes alimentaires, des confiseries, des produits issus de l'industrie de transformation ainsi que des huiles de table. Des organismes de soutien de l'État, des banques et des compagnies d'assurance prennent également part à l'événement. Le premier jour a été marqué par la présence d'ambassadeurs, de chargés d'affaires et de représentants diplomatiques et économiques d'une vingtaine de pays, dont le Mali, le Brésil, la Chine, l'Italie, la Bulgarie, la Norvège, l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Yémen et la Jordanie. Cette participation vise à rapprocher les producteurs algériens des représentants diplomatiques et économiques étrangers, afin d'explorer des possibilités de partenariats commerciaux, de présenter les produits nationaux à des importateurs potentiels et d'identifier de nouveaux débouchés pour leur commercialisation et leur exportation.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NON CONVENTIONNELLES

Sonatrach s'enquiert de l'expertise d'OXY

Un communiqué du groupe SONATRACH a fait savoir que, dans le cadre de sa visite de travail aux États-Unis, à la tête d'une délégation de haut niveau, du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2026, son président-directeur général (PDG), Nour Eddine Daoudi, a rencontré vendredi, Richard Jackson, président-directeur général d'Occidental Petroleum (OXY), lors d'une réunion tenue en présence des représentants des deux groupes.

La rencontre a été axée sur l'examen des relations de partenariat et l'exploration des perspectives de développement. La même source a indiqué que les discussions ont principalement porté sur les activités d'OXY dans le bassin de Berkine, les perspectives de coopération et les opportunités de développement à court, moyen et long terme. Les échanges ont également abordé l'expertise d'OXY en matière de développement des ressources non conventionnelles aux États-Unis, les techniques innovantes de récupération assistée du pétrole (RAP) ainsi que l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques, ajoute le communiqué. Le groupe explique que cette réunion s'inscrit dans le cadre des relations historiques et durables entre SONATRACH et OXY, notamment dans le bassin de Berkine. Il rappelle que, plus récemment, ce partenariat a été renforcé en



2022 par la signature d'un accord sur les hydrocarbures relatif aux périmètres 404 et 208, en partenariat avec ENI et TotalEnergies, puis par la conclusion, en octobre 2024, d'un protocole d'accord portant sur les activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre du centre de Berkine. Le communiqué rappelle également qu'en 2025, les deux sociétés ont poursuivi leur coopération dans le domaine technologique à travers deux accords portant sur l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement de techniques de récupération assistée du pétrole. À l'issue de cette réunion, SONATRACH et OXY ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le développement de leur partenariat, renforçant ainsi leur coopération et contribuant à la valorisation du potentiel en hydrocarbures de l'Algérie, a conclu le communiqué du groupe. Auparavant, dans le même cadre, le PDG du groupe Sonatrach avait tenu une série de rencontres avec les dirigeants des compagnies énergétiques américaines ExxonMobil, Halli-

burton et Devon Energy, dans le but de consolider les partenariats existants, explorer de nouvelles opportunités de coopération et examiner les perspectives de développement des activités du groupe dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier. Cette série de rencontres a débuté par celle, lundi, avec les hauts responsables d'ExxonMobil, consacrée aux perspectives de coopération dans le domaine de l'exploration, ainsi qu'aux opportunités de développement et de valorisation du potentiel des ressources en hydrocarbures, s'inscrivant dans la dynamique des relations entre les deux compagnies. Mardi, la délégation de Sonatrach a poursuivi son programme de rencontres par une réunion de travail avec les dirigeants d'Halliburton, au siège de cette dernière. Les discussions ont notamment porté sur les solutions technologiques et numériques, l'innovation et les possibilités de collaboration autour de futures initiatives. Une visite des installations et des présentations des technologies

développées par Halliburton ont également été inscrites au programme. Le même jour, la délégation de Sonatrach, menée par son président-directeur général, avait poursuivi ses échanges à Houston avec les dirigeants du groupe indépendant américain Devon Energy pour renforcer leurs contacts et pour jeter les bases de nouveaux partenariats. Les perspectives de coopération dans l'exploration et la production, de développement des activités amont ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'investissement ont été au menu de cette rencontre. Pour Sonatrach, il s'agit, à travers ces rencontres, de réaffirmer sa volonté de consolider ses relations avec les grands acteurs internationaux de l'industrie énergétique, de favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire, et d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat au service du développement et de la valorisation durable des ressources énergétiques nationales.

M. R.

L. Zeggane

PROJETS AUTOROUTIERS

Accélérer les chantiers et renforcer la maintenance

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djel-laoui, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'avancement des projets autoroutiers en cours de réalisation et au suivi des programmes d'entretien du réseau. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis d'examiner l'état d'avancement des projets en cours et d'étudier les mesures susceptibles d'accélérer le rythme des travaux et de garantir leur achèvement. À cette occasion, l'accent a été mis sur la poursuite de la mise en œuvre des programmes arrêtés pour chaque projet, ainsi que sur la mise en place de mécanismes de suivi réguliers tenant compte des spécificités de chaque chantier. Le renforcement de la coordination entre les différents intervenants a également été souligné afin d'assurer un suivi efficace du déroulement des travaux. La réunion a également porté sur le programme d'entretien du réseau autoroutier, notamment l'autoroute Est-Ouest. Les participants ont passé en revue l'état d'avancement des opérations de maintenance au niveau des tronçons identifiés comme points noirs, ainsi que le bilan des programmes prévus au titre de l'année 2026. Enfin, les préparatifs relatifs au lancement de nouveaux projets d'entretien pour l'année 2027 ont été abordés. Ces opérations visent à traiter les points noirs et à améliorer les conditions d'exploitation du réseau autoroutier, contribuant ainsi à fluidifier les déplacements et à assurer la pérennité des infrastructures.

S. O.

ARKAB

La demande européenne en gaz algérien en hausse

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a souligné la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable de gaz naturel, mettant en avant la progression de la demande européenne pour le gaz algérien. Lors d'une présentation devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen et du débat du projet de Loi de finances (PLF) pour 2027, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre des hydrocarbures a notamment évoqué le renouvellement et la signature de contrats d'approvisionnement à long terme avec plusieurs partenaires, dont l'Italie, l'Espagne, la Slovaquie, la République tchèque et l'Allemagne. Sur le plan budgétaire, Arkab a précisé que la fiscalité pétrolière a généré des recettes de 2 841 milliards de dinars, soit environ 105 % des prévisions retenues dans la Loi de finances pour 2026, fixées à 2 698 milliards de dinars. Faisant état d'une progression des investissements de Sonatrach, qui ont dépassé les 6 milliards de dollars durant la période considérée, contre 5,3 milliards de dollars en 2025, soit une hausse de 21 %. Par ailleurs, le secteur des hydrocarbures comptait près de 193 000 travailleurs à la fin du premier semestre 2026. Cette évolution s'est accompagnée de la création de

nouveaux emplois directs par rapport à la même période de l'année précédente. Il a, également, indiqué que les recettes des exportations algériennes d'hydrocarbures se sont élevées à 37,5 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2026. Selon lui, ces recettes ont été principalement sou-

tenues par la hausse de 37 % du prix moyen du pétrole brut algérien par rapport à la même période de 2025. Celui-ci s'est établi à près de 97 dollars le baril, tandis que le prix moyen du gaz algérien commercialisé a atteint environ 11,3 dollars par million d'unités thermiques britanniques (BTU).

Sarah O.

CAMIONS DE MARQUE « SOKON »

Le début de la production prévu en janvier 2027 à Batna

La production de camions Sokon en Algérie démarrera en janvier 2027. L'annonce a été faite depuis Batna, lors de la visite d'inspection du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à l'usine Sokon Algérie, située dans la zone d'activité de Zana El-Beïda. Le projet affiche un taux d'avancement de 95 %. Accompagné du wali de Batna, Benahmed Riad, et de représentants des autorités locales, le DG de l'AAPI a suivi une présentation technique détaillée des différentes composantes du complexe, qui s'étend sur 13,6 hectares. Le site comprend des unités dédiées à la fabrication de bus et de camions, des ateliers de soudage des structures et de peinture des véhicules, ainsi

que des infrastructures logistiques pour le stockage et la gestion des flux. Dans un premier temps, l'usine sera consacrée à la production de camions de la marque chinoise Sokon, avec l'ambition de valoriser et de développer également la marque locale Hanou. Le déploiement progressif des trois lignes de production devrait permettre au complexe d'atteindre, à terme, une capacité globale de 60 000 unités par an. Ce projet vise à renforcer la production nationale de véhicules et à développer la sous-traitance, dans le cadre des efforts de développement de l'industrie mécanique nationale et de renforcement de l'intégration locale.

Ania N.

SAHARA OCCIDENTAL

L'exigence d'autodétermination ravivée à Alger

Réunis hier au Palais de la culture Moufdi Zakaria, des responsables politiques, des représentants diplomatiques et des acteurs associatifs ont réaffirmé leur soutien au peuple sahraoui. Les interventions ont mis l'accent sur l'unité nationale, le droit à l'autodétermination et la responsabilité de l'ONU et de l'Union africaine dans l'achèvement du processus de décolonisation.

Alger a accueilli, au Palais de la culture Moufdi Zakaria, une cérémonie commémorative du 51e anniversaire de l'Unité nationale sahraouie, organisée à l'initiative du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. La rencontre a réuni des représentants du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale et du ministère des Affaires étrangères, des responsables politiques et associatifs, des militants, d'anciens ministres, ainsi que des délégations de Mauritanie, de Cuba, du Venezuela, de Tanzanie et du Nicaragua. Au-delà de sa portée commémorative, cette rencontre a constitué une nouvelle occasion de réaffirmer les fondements politiques et juridiques de la cause sahraouie, dans un contexte marqué par la persistance du blocage du processus de règlement. Les différentes interventions ont convergé vers une même exigence: garantir au peuple sahraoui l'exercice effectif de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international. Célébrée chaque année, la Journée de l'Unité nationale sahraouie renvoie à la rencontre historique du 12 octobre 1975 à Aïn Bentili. Celle-ci avait consacré le rassemblement des différentes composantes de la société sahraouie autour d'un projet national commun, sous la direction du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario). Cinquante et un ans après, cette unité demeure, selon les intervenants, un élément central de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

L'UNITÉ NATIONALE, FONDEMENT DE LA LUTTE SAHRAOUIE

Dans son intervention, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a renouvelé la reconnaissance du peuple et du gouvernement sahraouis envers l'Algérie pour son soutien constant à la cause sahraouie. Au nom de la direction du Front Polisario, conduite par le président de la RASD et secrétaire général du Front, Brahim Ghali, il a salué la solidarité algérienne, rappelant que le pays avait accueilli des milliers de Sahraouis contraints de quitter leurs terres sous les bombardements. L'ambassadeur a également rendu hommage au peuple algérien à l'occasion de la commémoration des manifestations du 17 Octobre 1961 à Paris, ainsi qu'aux martyrs de la Révolution algérienne. Il a inscrit cette solidarité dans la continuité des luttes anticoloniales et de la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Revenant sur les origines de la question sahraouie, il a rappelé que le Sahara occidental avait été inscrit, en 1963, sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies. Il a également souligné le rôle joué par l'Organisation avant-gardiste de libération du Sahara, dirigée par Mohamed Sid Ibrahim Bassiri, dans l'émergence et l'ancrage de la conscience nationale sahraouie. Selon son exposé, entre 1974 et 1975, le Front Polisario s'est imposé comme le principal représentant politique du peuple sahraoui, dans un contexte marqué par les tentatives de l'administration coloniale espagnole et du Maroc de favoriser l'émergence de forces concurrentes. L'ambassadeur a notamment évo-



Ph: DR

qué la mission des Nations unies dépechée au Sahara occidental en mai et juin 1975. D'après son intervention, celle-ci avait constaté l'aspiration de la population à l'indépendance, son rejet de toute annexion par un pays voisin et la place dominante du Front Polisario dans la vie politique du territoire. C'est dans ce contexte que la rencontre d'Aïn Bentili, le 12 octobre 1975, a réuni différentes composantes de la société sahraouie, dont des membres de l'Assemblée générale sahraouie mise en place par l'Espagne et d'anciens soldats de l'armée coloniale. Cette mobilisation a consacré cinq orientations fondamentales: l'unité nationale, la résistance face à l'invasion et à la négation du droit à l'autodétermination, l'engagement dans une lutte de longue haleine, la construction d'un État moderne et le renforcement de la présence sahraouie sur la scène internationale. Pour l'ambassadeur, ces principes continuent de structurer la lutte sahraouie, malgré les décennies écoulées et les obstacles rencontrés sur la voie d'un règlement définitif.

LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DU DOSSIER

L'intervention de l'ambassadeur a également été consacrée aux développements historiques et juridiques qui ont marqué la question du Sahara occidental en octobre et novembre 1975. Il a rappelé que, le 16 octobre de cette année-là, la Cour internationale de Justice avait conclu à l'absence de liens de souveraineté territoriale de nature à remettre en cause le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Quelques jours plus tard, le 31 octobre 1975, le Maroc lançait son offensive militaire au Sahara occidental, avant la signature des accords de Madrid, le 14 novembre de la même année. L'ambassadeur a dénoncé la « Marche verte », qu'il a présentée comme une opération destinée à accompagner cette séquence historique et à imposer un fait accompli. Cinquante et un ans après la proclamation de l'Unité nationale, la question de la décolonisation demeure ainsi au centre des revendications sahraouies. L'ambassadeur a notamment fait référence à une résolution récemment adoptée par la quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, réaffirmant, selon son intervention, le caractère inaliénable du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la nécessité d'une solution issue d'un accord entre les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, permettant à la population sahraouie d'exprimer librement son choix. Il a exprimé sa crainte de voir se reproduire les événements d'octobre et novembre 1975, dans l'hypothèse où la communauté internationale renoncerait à faire respecter les principes qui fondent le

dossier. Tout en appelant à la sagesse et à la responsabilité pour parvenir à un règlement juste et durable, il a exhorté les Nations unies, en particulier le Conseil de sécurité, à assumer leurs responsabilités historiques et juridiques dans l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. L'appel s'adresse également à la communauté internationale, invitée à privilégier une solution respectueuse du droit international plutôt que la consécration d'une situation de fait.

L'ONU ET L'UA INTERPELLÉES

Prenant la parole à son tour, le Dr Ayachi a placé l'unité au cœur de son intervention, estimant que la solidarité constitue un facteur déterminant dans la résistance des peuples confrontés à l'adversité. « Un peuple uni est un peuple invincible », a-t-il affirmé, présentant la cohésion nationale sahraouie comme un levier essentiel dans la poursuite de la lutte pour l'autodétermination. Sur le plan juridique, il a rappelé que le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que son statut renvoie à une question de décolonisation. Il a défendu le principe selon lequel le peuple sahraoui doit pouvoir décider librement de son avenir, notamment par l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Évoquant le processus engagé après plusieurs années de conflit armé, il a rappelé le cessez-le-feu de septembre 1991, conclu sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine. Ce processus avait conduit à la création de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), dont le mandat initial comprenait la préparation de cette consultation. Plus de trois décennies après, l'absence de référendum demeure l'un des principaux points de blocage du dossier. Le Dr Ayachi a également évoqué les travaux récents de la quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, qui, selon lui, ont réaffirmé la nécessité de permettre au peuple sahraoui de se prononcer sur son avenir. Abordant le plan marocain d'autonomie, il a contesté la possibilité de substituer cette proposition à l'exercice du droit à l'autodétermination.

Il a estimé qu'une telle option, si elle était défendue par Rabat, devrait être soumise directement au peuple sahraoui dans le cadre d'une consultation. Pour lui, aucune solution ne saurait être considérée comme légitime sans la participation directe de la population concernée. Le Dr Ayachi a, par ailleurs, interpellé l'Union africaine, rappelant que la RASD et le Maroc sont tous deux membres de l'organisation continentale et parties à son Acte

constitutif. Il a appelé celle-ci à assumer pleinement son rôle dans la recherche d'une solution conforme à ses principes fondateurs. Selon lui, l'incapacité des organisations internationales à faire respecter leurs propres textes risque d'affaiblir leur crédibilité et de compromettre la confiance des peuples dans les mécanismes multilatéraux. Il a conclu en soulignant que la détermination du peuple sahraoui et son attachement à l'unité nationale constituent des facteurs essentiels dans la poursuite de son combat.

UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX CAUSES SAHRAOUIE ET PALESTINIENNE

La cérémonie a également été marquée par une intervention du représentant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui a transmis les salutations de la direction de son organisation, par la voix d'Ahmad Saâdat, et réaffirmé son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination. Établissant un parallèle avec l'expérience algérienne, il a estimé que l'unité des rangs et les sacrifices consentis avaient joué un rôle décisif dans l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Il a salué, dans ce cadre, la position algérienne en faveur des causes qu'il considère comme justes, notamment celles des peuples sahraoui et palestinien. Le représentant du FPLP a également évoqué la situation en Palestine, affirmant que son organisation avait récemment contribué aux efforts visant à mettre fin à la division palestinienne, dans la perspective des élections annoncées par décret présidentiel. Il a toutefois estimé que les conditions actuelles ne permettaient pas la tenue d'un scrutin, dénonçant le génocide à Ghaza, les exactions des colons en Cisjordanie occupée et les politiques de judaïsation des terres palestiniennes. À ses yeux, la priorité demeure de faire face à la situation humanitaire et politique imposée au peuple palestinien, plutôt que de préparer des élections dans un contexte qu'il juge incompatible avec leur organisation. Ces propos ont inscrit la commémoration dans une perspective plus large de solidarité entre les peuples confrontés à l'occupation et engagés dans la défense de leurs droits nationaux.

UNE MOBILISATION DIPLOMATIQUE ET CITOYENNE

D'autres interventions de représentants politiques et de la société civile ont convergé vers trois idées majeures: la nécessité de préserver l'unité nationale sahraouie, la primauté du droit international et l'importance du soutien aux peuples en lutte pour leur liberté. La représentation parlementaire algérienne a, pour sa part, réaffirmé son attachement aux principes de solidarité entre les peuples, au respect des droits humains et à l'application des résolutions internationales, notamment celles relatives au droit à l'autodétermination.

Elle a également salué le rôle du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui dans l'organisation de telles initiatives. Au terme de cette commémoration, un constat s'est imposé dans les différentes interventions: l'unité nationale demeure un pilier de la mobilisation sahraouie, tandis que la recherche d'une solution politique reste indissociable du respect du droit à l'autodétermination. Alors que le dossier du Sahara occidental continue de mobiliser les instances internationales, les participants ont appelé à une implication plus effective de l'ONU et de l'Union africaine afin de faire aboutir le processus de décolonisation. À travers cette célébration, Alger a ainsi été le cadre d'un nouvel appel à une solution juste et durable, fondée sur le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir.

M. Seghilani

L'OCI ARRÊTE DEUX PRIORITÉS À BAGDAD

La Palestine et la solidarité islamique

La 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est achevée hier à Bagdad, avec au centre des discussions la défense des droits du peuple palestinien, la situation humanitaire à Gaza et le renforcement de la solidarité entre les États membres.

Réunis les 17 et 18 octobre dans la capitale irakienne, les chefs de la diplomatie et les représentants des pays membres de l'OCI ont poursuivi leurs concertations autour des principales crises affectant le monde musulman, dans un contexte marqué par les tensions régionales et les urgences humanitaires. La question palestinienne a occupé une place centrale dans les travaux.

Les discussions mettent notamment l'accent sur la nécessité de renforcer la mobilisation diplomatique en faveur des droits du peuple palestinien, de protéger El-Qods et ses lieux saints et de mettre fin aux souffrances de la population de Gaza.

Les orientations défendues par le secrétaire général de l'OCI, Ismaïl Ould Cheïkh Ahmed, ont porté également sur la nécessité d'intensifier les efforts pour parvenir à un cessez-le-feu permanent, assurer l'acheminement de l'aide humanitaire, obtenir le retrait israélien et engager la reconstruction de la bande de Gaza. Le soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) figure également parmi les priorités évoquées.

DES APPELS À UNE ACTION ISLAMIQUE COMMUNE

Au-delà du dossier palestinien, les travaux ont abordé plusieurs situations



régionales, notamment au Soudan, en Syrie, au Yémen, au Liban et en Libye. Les discussions ont souligné l'importance de privilégier le dialogue, les solutions politiques et le respect de la souveraineté des États afin de favoriser la paix et la stabilité. Les défis auxquels sont confrontés les pays du Sahel et du bassin du lac Tchad figurent également parmi les préoccupations de l'Organisation, avec un accent particulier sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, le soutien aux populations déplacées et la mobilisation de ressources en faveur du développement.

Sur le plan économique, les échanges ont porté sur le renforcement des partenariats entre les pays membres, le développement du commerce intra-islamique et la coopération dans les domaines des transports, des infrastructures et de la sécurité alimentaire. La gestion durable des ressources en eau est, elle aussi, présentée comme un enjeu essentiel pour la sécurité et le développement. Le secrétaire général de l'OCI a, par ailleurs, plai-

dé pour le renforcement de la diplomatie préventive, le développement des mécanismes de médiation et une meilleure coordination entre les États membres pour faire face aux crises.

La clôture de cette 52e session a été marquée par la publication d'un communiqué final intitulé « Déclaration de Bagdad », appelé à formaliser les positions communes et les orientations retenues par les participants. Les recommandations définitives ont notamment précisé les engagements des États membres concernant la cause palestinienne, l'action humanitaire, la coopération économique et les mécanismes de règlement des conflits. Pour rappel, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a représenté l'Algérie à la cérémonie d'ouverture des travaux, samedi à Bagdad.

Sarah O.

ESPAGNE

La communauté sahraouie d'Elda célèbre le 51e anniversaire de l'unité nationale

La communauté sahraouie de la ville d'Elda et de ses environs, dans la province espagnole d'Alicante, a célébré le 51e anniversaire de l'unité nationale sahraouie, lors d'une manifestation ayant réuni un grand nombre de membres de la communauté, des représentants des autorités municipales ainsi que des acteurs du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui.

Ont notamment pris part à cet événement le représentant du Front Polisario dans la région, Lahbib Ali Salem, la conseillère municipale chargée de la coopération et de la jeunesse, Ant Bell, le conseiller municipal à la Culture, Iñaki, ainsi qu'une délégation de la Coordination des associations d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui dans la région d'Alicante, conduite par Angela Creo. Le procureur espagnol Felipe Briones était également présent. Cette commémoration a été l'occasion de rappeler la portée historique de l'unité nationale, considérée comme une étape décisive dans le parcours de lutte du peuple sahraoui et un acquis national qui doit être préservé et consolidé face aux différents défis.

Intervenant à cette occasion, le diplomate sahraoui Lahbib Ali Salem a souligné la nécessité de renforcer l'unité nationale et de s'y attacher, la présentant comme un rempart essentiel à la préservation de l'identité du peuple sahraoui et à la poursuite de son combat pour le recouvrement de ses droits à la liberté et à l'indépendance. Les différentes interventions officielles ont également mis en avant le rôle fondamental de l'unité nationale dans le rassemblement des rangs sahraouis et le renforcement de la cohésion entre les différentes composantes du peuple sahraoui. Un impératif, ont-elles souligné, pour poursuivre la lutte nationale jusqu'à la réalisation des aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités organisées par la communauté sahraouie dans différentes régions d'Espagne pour marquer le 51e anniversaire de l'unité nationale et réaffirmer son attachement à la préservation de cet acquis fondamental.

M.S.

AGRESSION CONTRE DES DIPLOMATES EUROPÉENS

La Belgique réclame des sanctions contre les colons

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a dénoncé les agressions perpétrées par des colons sionistes contre une délégation diplomatique européenne dans la localité d'Al-Taybeh, au nord-est de Ramallah, et contre une photographe du Washington Post dans le village d'Abou Fallah. Ces attaques, survenues dans un contexte d'intensification des violences contre les agriculteurs palestiniens durant la saison de la récolte des olives, illustrent, selon le mouvement, le climat de terreur imposé aux Palestiniens et l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces actes. Dans un communiqué publié dimanche, le FPLP a fermement condamné l'agression visant une délégation diplomatique européenne à Al-Taybeh, ainsi que l'attaque survenue la veille contre Heidi Levine, photographe américaine travaillant sous contrat pour le quotidien The Washington Post, alors qu'elle couvrait des violences de colons contre des cueilleurs d'olives à Abou Fallah, au nord-est de Ramallah. Le mouvement palestinien a estimé que ces

agressions, visant aussi bien des représentants diplomatiques que des journalistes, témoignent de l'escalade des violences des colons et de leur sentiment de pouvoir agir en toute impunité. Il les a inscrites dans une politique visant à déraciner les Palestiniens de leurs terres et à imposer l'expansion coloniale par la force.

UNE DÉLÉGATION EUROPÉENNE PRISE POUR CIBLE

Samedi, des colons sionistes ont attaqué une délégation comprenant des représentants diplomatiques de la France, de la Belgique et de la Pologne, alors qu'elle se trouvait sur les terres de la localité d'Al-Taybeh, dans le gouvernorat de Ramallah. Des Palestiniens occupés à la récolte des olives ont également été pris pour cible. Selon le maire d'Al-Taybeh, Souleiman Khourieh, l'agression s'est produite après une cérémonie de signature d'un accord de jumelage avec une municipalité française. L'attaque a fait plusieurs blessés parmi les habitants et provoqué des dégâts matériels, notamment la destruc-

tion des vitres d'un véhicule appartenant à la délégation belge. D'après des informations rapportées par la radio de l'armée d'occupation, des colons masqués ont pris à partie les véhicules diplomatiques, contraignant leurs occupants à présenter leurs pièces d'identité. Un consul aurait également été jeté à terre au cours de l'attaque. La radio a qualifié l'incident de « grave incident diplomatique », évoquant des témoignages recueillis sur place et des enregistrements vidéo montrant notamment un véhicule diplomatique pris pour cible à coups de pierres. L'agression a suscité une réaction ferme de la Belgique. Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a condamné les faits et réclame que les responsables soient traduits en justice, dénonçant l'impunité entourant les violences des colons dans les territoires palestiniens occupés. Dans une publication sur la plateforme X, le chef de la diplomatie belge a affirmé que son pays poursuivrait ses efforts au sein de l'Union européenne en faveur de sanctions contre les colons impli-

qués dans des actes de violence et contre ceux qui les soutiennent.

Il a également souligné le lien entre ces agressions et la politique de colonisation illégale menée par l'occupation sioniste. Maxime Prévot a par ailleurs condamné l'expansion des colonies et les tentatives de déplacement forcé des Palestiniens, appelant à des mesures concrètes pour poursuivre les auteurs des agressions et leurs soutiens. Il a rappelé que les autorités israéliennes, en tant que puissance occupante, sont tenues de protéger la population palestinienne et de garantir la sécurité des diplomates et des journalistes, ainsi que de traduire en justice les responsables des violences.

LES JOURNALISTES ÉGALEMENT DANS LE VISEUR

L'attaque contre la délégation européenne intervient au lendemain de l'agression visant Heidi Levine, photographe américaine sous contrat avec The Washington Post. Celle-ci a été blessée alors qu'elle couvrait une attaque

de colons contre des agriculteurs palestiniens occupés à la récolte des olives dans le village d'Abou Fallah. Elle a ensuite été transportée à l'hôpital pour recevoir des soins. Pour le FPLP, le ciblage des journalistes constitue une nouvelle illustration de l'escalade des violences visant à empêcher la documentation des exactions commises contre les Palestiniens. L'agression contre la photographe, survenue dans l'exercice de ses fonctions, souligne également les risques auxquels sont exposés les professionnels des médias couvrant les attaques dans les territoires palestiniens occupés.

Le mouvement a directement mis en cause le gouvernement de l'occupation sioniste, qu'il accuse d'offrir une couverture politique et militaire aux agressions des colons. Il a rejeté toute tentative de présenter ces actes comme des incidents isolés, estimant qu'une telle lecture occulte leur lien avec le projet colonial et permet aux autorités de l'occupation de se soustraire à leurs responsabilités.

M. Seghilani

CONSTANTINE. SUCCÈS DE LA 9^E ÉDITION DU BATI EST EXPO

81 accords signés et une affluence record

La 9^e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien (Bati Est Expo), qui a fermé ses portes samedi à Constantine, dresse un bilan largement positif. Avec plus de 18 000 visiteurs et la conclusion de 81 accords de partenariat, l'événement confirme son statut de moteur de l'investissement et d'incontournable carrefour d'échanges pour les professionnels du secteur.

Organisée du 14 au 17 octobre au niveau de la salle des grandes expositions "Ahmed Bey", cette manifestation économique d'envergure a réuni 167 exposants issus d'entreprises nationales et étrangères, publiques et privées. Selon le commissaire du salon, Ahmed Haniche, le flux important de visiteurs témoigne du fort intérêt porté aujourd'hui aux secteurs du bâtiment, de l'urbanisme et des travaux publics. L'événement a notamment été marqué par une présence massive de stagiaires des établissements de l'enseignement et de la formation professionnels. Cette immersion leur a offert une occasion précieuse de relier leurs acquis théoriques aux appli-



PH: DR

cations pratiques en découvrant les derniers équipements, produits et solutions techniques exposés par les professionnels.

Au-delà de la vitrine technologique, le salon s'est illustré par son fort impact économique, matérialisé par la signature de 81 conventions de partenariat commercial et d'investissement. Ces accords, conclus entre des opérateurs issus de diverses wilayas, des visiteurs professionnels et des partenaires étrangers, ont pour ambition de concrétiser des projets générateurs de richesse et de valeur ajoutée, contribuant ainsi directement au dévelop-

pement du tissu économique national.

Devenu un rendez-vous annuel incontournable depuis sa création en 2018, le Bati Est Expo continue de promouvoir la production nationale tout en favorisant la coopération. Pour cette édition 2026, le programme a d'ailleurs été enrichi par des conférences axées sur l'intégration des nouvelles technologies dans la construction, ainsi que par des espaces spécialement dédiés aux start-up et aux étudiants porteurs de projets innovants, insufflant ainsi une véritable dynamique entrepreneuriale au cœur de l'événement.

R. R.

RELIZANE. CARAVANE MÉDICALE DU CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

840 examens médicaux spécialisés réalisés

Plus de 840 examens médicaux spécialisés ont été réalisés dans le cadre d'une caravane médicale solidaire organisée vendredi par le Croissant-Rouge algérien (CRA) au profit des habitants de la commune de Ramka, située à 90 km à l'est de Relizane, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs de cette initiative bénévole. Organisée en coordination avec la direction de la Santé de la wilaya, cette cara-

vane s'inscrit dans le cadre du renforcement de la santé de proximité et du rapprochement des services médicaux spécialisés des citoyens, notamment dans les zones reculées. À ce propos, le responsable de la santé au sein du Croissant-Rouge algérien, le docteur Mohamed El-Mahdi Belaour, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le CRA poursuit l'organisation de ces caravanes à travers les différentes wilayas du pays, en

mobilisant des compétences médicales et en mettant à disposition les ressources humaines, logistiques et techniques nécessaires. Cette démarche vise à permettre aux équipes médicales de fournir bénévolement des prestations de santé et de participer aux différentes initiatives sanitaires de proximité à caractère humanitaire. Cette caravane a permis de réaliser 840 examens médicaux spécialisés, dont 191 en ophtalmologie et

chirurgie oculaire, 130 en orthopédie et chirurgie orthopédique, 92 en dermatologie, 75 en cardiologie et 70 en pneumologie. Les équipes médicales ont également effectué 61 examens en otorhino-laryngologie (ORL), 50 en pédiatrie, 45 en médecine interne et 45 en médecine dentaire, ainsi que 42 en gynécologie-obstétrique. En outre, 39 analyses médicales ont été réalisées et des médicaments ont été distribués gratuitement aux patients ayant bénéficié de ces consultations, a ajouté le docteur Belaour. De son côté, la présidente du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien à Relizane, Hana Betayeb, a souligné que cette initiative témoigne de l'engagement constant de l'organisation en faveur du soutien au système de santé et de la consolidation des valeurs d'entraide et de solidarité sociale, à travers l'élargissement de la couverture médicale de proximité et la facilitation de l'accès à ces services dans différentes régions. De nombreux habitants de la commune de Ramka et des douars voisins ayant bénéficié des prestations de cette caravane ont salué cette initiative solidaire, notamment en raison de la diversité des spécialités médicales mobilisées, ce qui leur a évité de se déplacer vers les établissements hospitaliers et les cliniques privées. Ils ont exprimé le souhait que des caravanes similaires soient organisées périodiquement afin de renforcer la couverture sanitaire dans la région.

NÂAMA. POUR BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT DANS LE CADRE DU CHALLENGE NATIONAL "PROTOMARKET2"

Quatre projets innovants sélectionnés

Quatre projets innovants portés par des étudiants de l'incubateur d'entreprises de l'Université "Salhi-Ahmed" de Nâama ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement dans le cadre de la deuxième édition du challenge national "Proto Market 2", a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de l'incubateur, Mohamed-Mokhtar Mansouri. Le responsable a précisé que la sélection et la distinction de ces quatre projets, à l'issue des délibérations finales de cette deuxième édition du challenge national, permettront à leurs porteurs de bénéficier d'une enveloppe financière globale estimée à cinq (5) millions de dinars. Les projets retenus portent, notamment, sur des applications et des plateformes visant à développer des solutions technologiques fondées sur l'intelligence artificielle, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, ainsi qu'un projet de bureau de services numériques dédié à la gouvernance locale et nationale, reposant également sur l'intelligence artificielle. Ce financement devra "ouvrir de nouvelles perspectives aux porteurs de ces projets en leur permettant de créer des startups et de contribuer à la création de richesses", a ajouté la même source. Les délibérations finales de la deuxième édition du challenge national "ProtoMarket 2" ont donné lieu à la sélection de 937 projets étudiants, encadrés par les incubateurs d'entreprises de 98 établissements universitaires à travers le pays. Ces projets bénéficieront du financement destiné à concrétiser leurs initiatives innovantes. Le challenge national "ProtoMarket2" constitue un dispositif national de soutien et de financement destiné à transformer les idées innovantes en prototypes, en vue de leur conversion ultérieure en produits susceptibles d'être fabriqués et commercialisés.

TOUGGOURT. SALON NATIONAL DE LA BRODERIE TRADITIONNELLE/ARTISANAT 80 artisans au rendez-vous de la 1^{re} édition

La première édition du Salon national de la broderie traditionnelle s'est ouverte samedi à Tougourt, avec la participation de 80 artisans représentant 30 wilayas. Inaugurée par les autorités locales au niveau de l'espace commercial du chef-lieu de wilaya, cette exposition met en valeur une grande variété de broderies et de tenues traditionnelles inspirées du patrimoine culturel des quatre coins du pays. Le salon regroupe également des représentants de plusieurs dispositifs d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, ainsi que des établissements bancaires, afin de présenter aux artisans les avantages et les facilités proposés pour promouvoir leurs activités. S'étalant sur trois jours (17-19 octobre), ce salon vise à mettre en lumière la broderie traditionnelle, qui constitue une composante importante du riche patrimoine culturel et artisanal algérien, tout en favorisant les opportunités de commercialisation des produits issus de ce métier et en offrant un espace d'échange d'expériences entre les artisans, a indiqué à l'APS le directeur local du tourisme et de l'artisanat (DTA), Mustapha Boudjemâa.

MASCARA. SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Lancement d'un programme de volontariat pour la prévention des fléaux sociaux

Le Commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) de Mascara a lancé, samedi, un riche programme d'activités bénévoles et scouts visant à prévenir les fléaux sociaux, a indiqué le commissaire de wilaya de cette organisation scout, Benkadi Benaoumer. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture de la saison scout 2026-2027, M. Benkadi a précisé que ce programme, élaboré en collaboration avec différents partenaires, prévoit l'organisation d'activités bénévoles avec la participation et l'encadrement des membres des groupes scouts de la wilaya. Ces activités comprenant, notamment, des campagnes périodiques de sensibilisation aux dangers de la consommation de drogues et de substances psychotropes, cibleront les jeunes dans les 47 communes de la wilaya, a-t-il souligné. Le programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année prochaine, prévoit également des séances de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Elles seront destinées aux élèves des établissements scolaires, ainsi qu'aux étudiants de l'université "Mustapha-Stambouli" de Mascara. Par ailleurs, diverses activités de sensibilisation visant à prévenir les différents

fléaux sociaux seront organisées au sein des structures de jeunesse de la wilaya. Dans le même contexte, des concours seront organisés afin de sélectionner le meilleur jeune créateur de contenu dans le domaine de la prévention des fléaux sociaux, la meilleure affiche de sensibilisation, ainsi que la meilleure page sur les réseaux sociaux consacrée à cette thématique. Ces concours s'adresseront aux adhérents des établissements culturels et de la jeunesse, ainsi qu'aux étudiants de l'université "Mustapha-Stambouli" de Mascara, selon la même source. Le programme comprend également diverses activités de sensibilisation sur le même thème au profit des détenus des établissements de rééducation et de réinsertion de Mascara, Mohammadia, Sig, Tighennif et Ghriss. La cérémonie d'ouverture de la saison scout 2026-2027 a été marquée par la présentation de chants interprétés par la chorale scout "El Afak", de la commune de Tighennif. La troupe a été honorée pour avoir remporté la première place au festival de wilaya du chant patriotique, organisé les 27 et 28 juin derniers à Mascara. Plusieurs anciens membres des Scouts musulmans algériens de la wilaya ont également été distingués.

TIZI-OUZOU. FESTIVAL DU COUSCOUS

Clôture de la 2^e édition

Le rideau est tombé samedi sur la deuxième édition du Festival du Couscous algérien à Tizi-Ouzou. Durant trois jours, cet événement a rassemblé des participantes de toutes les wilayas du pays pour célébrer la diversité d'un plat emblématique, véritable symbole de l'identité et du terroir national.

Organisée depuis jeudi au parc de loisirs Thamaghra, la manifestation a offert au public une fresque culinaire authentique. Parées de leurs costumes traditionnels, les représentantes des différentes régions d'Algérie ont exposé avec fierté leur savoir-faire ancestral, préservé et transmis de génération en génération. Sabrina Khelifa, membre du comité d'organisation, a rappelé que cette rencontre s'articule autour de saveurs authentiques, de traditions vivantes et d'une même passion visant à faire rayonner le patrimoine algérien.

Au cœur des cuisines du festival, l'effervescence était palpable. Le roulage de la semoule, la cuisson à la vapeur et le dosage minutieux des épices et des herbes ont illustré la richesse des techniques régionales, donnant à chaque plat sa couleur et son goût unique. Idir Saoudi, président du



comité d'organisation, a souligné que chaque participante avait à cœur de mettre à l'honneur les recettes de ses ancêtres. Des femmes telles que Mme Zidouri Fatima de la wilaya d'Illizi et Mme Hasna Mammeri de Tébessa ont ainsi présenté les déclinaisons typiques de leurs régions respectives, préparées à base d'ingrédients locaux qui leur confèrent une saveur particulière.

L'événement a également été rythmé par des démonstrations culinaires remarquables. Le chef cuisinier Raïssi Mhamed a dressé un buffet impressionnant propo-

sant vingt-trois manières différentes d'accommoder le couscous, décliné aussi bien en versions sucrées que salées. Parallèlement, Mme Zhira Belkebir, originaire de Tizi-Ouzou, a animé une démonstration de roulage traditionnel à la main, pérennisant ainsi ce geste délicat jalousement transmis de mère en fille. À travers ces moments de partage, le couscous s'est révélé au public non pas comme un plat unique et immuable, mais comme une véritable mosaïque de saveurs façonnée par les saisons, les terroirs et les traditions.

R. R.

BATNA. 1ER SALON NATIONAL ITINÉRANT DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES

Plus de 4.000 visiteurs

Plus de 4.000 visiteurs se sont rendus au 1er salon national itinérant des industries pharmaceutiques, de la santé et de l'innovation (Pharmanova Expo 2026), clôturé samedi après-midi au pôle culturel et sportif de la cité Kechida de Batna, ont indiqué les organisateurs de cet événement.

Le Dr Walid Ayad, directeur de ce salon organisé par PRES-TANOVA, une structure spécialisée dans l'organisation de manifestations économiques et scientifiques, a souligné à l'APS que "l'affluence enregistrée durant 3 jours dans les différents pavillons de la manifestation, marquée par la présence de pharmaciens privés, de professionnels de la santé, d'opérateurs économiques, d'acteurs du domaine et d'étudiants prouve le succès de ce salon itinérant dont Batna a accueilli la première édition".

Il a également indiqué que les différentes conférences scientifiques qui ont ponctué le salon, animées par des spécialistes, des chercheurs et des experts de plusieurs wilayas du pays, ont rencontré un "grand" succès auprès des professionnels de la santé, des étudiants en pharmacie et en médecine, ainsi que des acteurs économiques, ce qui a conféré davantage de vitalité à l'événement qui a combiné les dimensions économique et scientifique académique.

Le salon a donné lieu, selon la même source, à la signature de conventions de partenariat entre plusieurs sociétés pharmaceutiques "dans le but de renforcer la coopération et promouvoir le produit local, au service du patient".

M. Ayad a également affirmé que la présence du groupe public Saïdal a donné une

"forte impulsion" à la manifestation. Pour sa part, le président du Conseil national de déontologie des pharmaciens, le Dr Nourredine Mettioui, a souligné l'importance de telles rencontres qui mettent en lumière, selon lui, les capacités de production nationale qui répondent désormais aux besoins du marché à plus de 82 %.

ne manifestation qui contribue également, a-t-il ajouté, à la formation continue du pharmacien, à son interaction avec les professionnels de la santé et à la mise à jour de ses connaissances en matière de nouveautés des laboratoires. Les participants ont salué l'initiative d'organiser ce salon, d'autant que les organisateurs ont décidé de le rendre "itinérant et de proximité" afin de le rapprocher des professionnels dans plusieurs wilayas. Ils ont également souligné que le lan-

cement du salon à Batna était « réussi à tous les niveaux ». Wassim Kadri, délégué commercial du laboratoire "Biocare" spécialisé dans le développement, la production et la commercialisation de médicaments génériques et de produits biologiques, basé dans la wilaya d'El Tarf, a considéré que l'événement a constitué une opportunité d'échange d'expériences et de pratiques, et permis « l'exploration de possibilités de partenariat entre laboratoires, et de rencontres avec les professionnels de la santé, tout en suscitant un débat fructueux sur l'efficacité des produits fabriqués et développés par les laboratoires au service du patient". De son côté, le Dr Sofiane Milas, représentant du laboratoire "Est Pharm" spécialisé dans la fabrication de médicaments et d'appareils médicaux à Ain Yagout dans la wilaya de

Batna, a souligné que le salon a permis aux visiteurs de découvrir les productions des laboratoires algériens et le niveau atteint par l'industrie pharmaceutique algérienne, notamment les appareils de mesure de la glycémie, qu'ils soient avec ou sans piqûre, avec la possibilité de mesure à distance que le laboratoire a commencé à produire en 2024.

Le salon, qui a vu la participation de 49 exposants, s'est décliné en différents stands de médicaments et de produits pharmaceutiques fabriqués et commercialisés par des laboratoires, des producteurs de matières pharmaceutiques, des distributeurs, des professionnels et des entreprises innovantes émergentes. Il a également constitué un espace de rencontre entre étudiants universitaires et acteurs du domaine de la pharmacie et de la santé.

MÉDÉA. CONSERVATION DES FORÊTS

Les travaux d'aménagement de chemins forestiers lancés

Des travaux d'aménagement et d'ouverture de chemins forestiers ont été lancés à travers plusieurs communes des wilayas de Médéa et de Ksar-El-Boukhari, a-t-on appris, samedi, auprès de la conservation locale des forêts.

D'une longueur de 300 km, ce programme prévoit la réalisation d'un premier lot de 100 km de chemins forestiers au niveau des zones rurales de 21 communes, comme Boghar, Baata, Benchicao, Ouamri, Bouaichoune, Zoubiria et Tlet-Douairs, a-t-on indiqué. Une deuxième opération d'aménagement d'un autre lot de 100 km de chemins ruraux à travers 28 communes des wilayas de Médéa et Ksar-el-Boukhari, dont les communes de Chahbounia, Bir-Benabed, Berrouaghia et Sidi-Rabie, est en cours. Elle vise à revitaliser les vastes espaces agricoles et agro-pastoraux des communes

ciblées par ce programme, a ajouté la même source. Pour favoriser les activités agricoles de proximité, encourager les échanges entre les différentes zones rurales et désenclaver ces régions, une troisième tranche de 100km de chemins forestiers, a également été lancée au niveau de 22 communes, a-t-on signalé. Parmi les communes concernées par ce projet, la même source a cité, les communes de Ouled-Hellal, Tablat, Ouled-Brahim, Bouskène et Sidi-Zahar, assurant que la concrétisation des travaux en cours est appelée à désenclaver les villages et hameaux situés en plein cœur des massifs forestiers de ces communes.

La réalisation de ce linéaire important de chemins forestiers permettra d'améliorer la gestion des opérations de lutte contre les incendies de forêt et d'assurer une meilleure surveillance du parc forestier local, a-t-on souligné.

OUARGLA. RÉSEAU

D'ÉLECTRICITÉ

Lancement des travaux de raccordement d'un périmètre agricole à Hassi Benabdellah

Une opération de raccordement du périmètre agricole "Rebaïa", dans la commune de Hassi Benabdellah (wilaya d'Ouargla), au réseau d'électricité, a été lancée sur un linéaire de 27 km, dans le cadre d'un programme de réalisation d'un réseau de 429 km destiné au développement des cultures stratégiques, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Cette opération, dont le coup d'envoi officiel a été donné au niveau de l'exploitation agricole de "Lotfi Laouar", relevant du périmètre précité, situé à proximité de la zone d'activité logistique (ZAL) de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, concerne la 2ème tranche du projet, qui prévoit le raccordement de trois exploitations agricoles au réseau. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à généraliser l'électrification des exploitations du périmètre Rebaïa, où sept investisseurs agricoles avaient déjà bénéficié de cette énergie au cours de l'année écoulée, grâce à la réalisation d'un réseau électrique de 74,5 km. Ce projet revêt une importance particulière pour le développement de l'activité agricole et le renforcement des capacités de production locales des cultures stratégiques. Les investisseurs sont, par ailleurs, appelés à accélérer la concrétisation de leurs projets, dans un contexte marqué par l'accompagnement de l'Etat, notamment en matière d'électrification agricole et de réalisation de forages, autant de mesures susceptibles de contribuer à l'extension des superficies agricoles dans la wilaya.

SIDI BEL-ABBÈS. À

L'OCCASION DU 1ER NOVEMBRE

Programmation de la distribution de plus de 2.000 logements

La distribution de 2.026 unités de logement de différentes formules a été programmée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer l'offre en logements et à améliorer le cadre de vie des citoyens, en permettant aux bénéficiaires d'accéder aux différentes formules prévues dans les programmes en cours de réalisation à travers la wilaya. Ce quota global est réparti entre 1.519 logements publics locatifs (LPL), 270 logements promotionnels aidés (LPA) et 24 logements promotionnels libres (LPL) en plus de 200 aides accordées dans le cadre de l'habitat rural, ainsi que 13 lots de terrain au titre des lotissements sociaux dédiés aux Hauts Plateaux. Dans le même cadre, les travaux de réalisation de 8.734 unités de logement de différentes formules se poursuivent, en parallèle avec la préparation du lancement d'un programme supplémentaire de 13.349 logements, de nature à renforcer le parc immobilier local et à répondre à la demande croissante. Il est également prévu la distribution d'un quota supplémentaire de 379 unités de logement d'ici la fin du mois de décembre prochain, comprenant 347 logements promotionnels aidés et 32 logements promotionnels libres.

AVEC LE BRASSARD DE CAPITAINE

Mahrez fait ses débuts avec Al-Shamal

L'international algérien Riyad Mahrez a effectué, samedi soir, sa première apparition sous les couleurs d'Al-Shamal, dans le cadre du championnat de Qatar. Incorporé en cours de jeu, l'ex-ailier de charme de la sélection algérienne s'est vu confier le brassard de capitaine. Une entrée remarquée pour l'ancien joueur de Manchester City, dont l'expérience et le parcours au plus haut niveau constituent des atouts importants pour sa nouvelle équipe.



Cette première apparition marque une nouvelle étape dans la carrière de Mahrez, habitué aux grands rendez-vous et aux responsabilités sur le terrain. En arborant le brassard de capitaine dès ses débuts, Mahrez affiche un rôle important au sein de l'effectif d'Al-Shamal, où évolue son compatriote et ex-coéquipier en sélection, Baghdad Bounedjah.

UN LEADER ATTENDU SUR LE TERRAIN

Connu pour sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à faire la différence dans les situations offensives, Riyad Mahrez apporte un profil expérimenté à son équipe. Son pied gauche, ses dribbles et sa précision dans les derniers mètres font partie des principales qualités qui ont marqué son parcours en Europe et avec la sélection algérienne. Son expérience

acquise notamment en Premier League, où il a évolué avec Leicester City et Manchester City, lui a permis de remporter plusieurs titres majeurs. Avec Leicester, il a participé à la conquête historique du championnat d'Angleterre lors de la saison 2015-2016. Avec Manchester City, il a ensuite enrichi son palmarès, notamment avec plusieurs titres nationaux et la Ligue des champions en 2023. Sur la scène internationale, Mahrez a également joué un rôle majeur dans le sacre de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations 2019, en Égypte. Le capitaine des Verts reste ainsi une figure importante du football algérien.

DE NOUVELLES AMBITIONS AVEC AL-SHAMAL

Son arrivée et ses premiers pas avec Al-Shamal suscitent naturellement l'intérêt des supporters algériens, qui suivent de

près les performances de leur capitaine. Sa présence pourrait contribuer à renforcer les ambitions du club, notamment grâce à son expérience des compétitions de haut niveau et à sa capacité à encadrer ses coéquipiers. Au-delà de son apport technique, le brassard de capitaine symbolise la confiance placée en lui pour accompagner l'équipe et participer à ses objectifs sportifs. Son adaptation au collectif et ses automatismes avec ses nouveaux partenaires seront particulièrement suivis lors des prochaines rencontres.

Cette première apparition constitue donc un moment important dans le nouveau chapitre de la carrière de Riyad Mahrez. Les supporters attendent désormais de voir le capitaine algérien confirmer son influence sur le terrain et contribuer aux résultats d'Al-Shamal au fil de la saison.

Hakim S.

ENCORE ÉCARTÉ DU ONZE DE MANCHESTER CITY

L'avenir d'Aït Nouri relancé à l'approche du mercato

L'international algérien Rayan Aït-Nouri continue de vivre une période particulièrement difficile à Manchester City. Le latéral gauche a de nouveau été écarté du groupe pour le match face à Ipswich, dans le cadre du championnat d'Angleterre, prolongeant ainsi une situation préoccupante. Depuis le début de la saison, le défenseur algérien n'a disputé aucune minute en Premier League, une absence qui soulève des interrogations sur son avenir chez les Citizens.

Arrivé à Manchester City à l'été 2025 en provenance de Wolverhampton pour un montant estimé à 37 millions d'euros, Aït-Nouri peine toujours à s'imposer dans l'effectif mancunien. Plus d'un an après son recrutement, le joueur de 24 ans n'a pas réussi à trouver une place régulière dans les plans de son entraîneur, malgré les attentes suscitées par son transfert.

Cette situation pourrait accélérer son départ lors du prochain mercato hivernal. Selon Sky Sports, Manchester United suivrait attentivement l'évolution du dossier et envisagerait de revenir à la charge



pour recruter le défenseur algérien.

Les Red Devils, confrontés à des résultats décevants depuis le début de la saison, chercheraient à renforcer leur couloir gauche. Luke Shaw, régulièrement freiné par des blessures, et Patrick Dorgu, dont les performances ne répondraient pas pleinement aux attentes,

constitueraient les principales raisons de cet intérêt renouvelé pour Aït-Nouri.

MANCHESTER UNITED PRÊT À RELANCER LE DOSSIER

Le club mancunien avait déjà tenté de recruter l'international algérien dans les dernières heures du mercato estival. Toutefois, Manchester City

aurait bloqué l'opération, privilégiant un transfert définitif plutôt qu'un prêt.

D'après la même source, Manchester United pourrait revenir à la charge en janvier prochain, avec une formule susceptible de satisfaire les deux parties. L'objectif serait de permettre au joueur de retrouver du temps de jeu tout en préservant les intérêts financiers de Manchester City.

Le club champion d'Angleterre pourrait également espérer valoriser son défenseur si celui-ci parvient à retrouver son meilleur niveau sous les couleurs des Red Devils. Des performances convaincantes pourraient ainsi attirer de nouvelles offres lors du mercato estival 2027.

Pour Aït-Nouri, la priorité reste néanmoins de sortir de cette impasse sportive. Son absence répétée des convocations en championnat compromet sa progression et pourrait également peser sur sa situation en équipe nationale algérienne. Un départ, même temporaire, pourrait donc représenter une occasion de relancer sa carrière en Premier League.

H. S.

OGC NICE

Mohamed Amoura retrouve le sourire

Prêté par Wolfsburg avec une option d'achat, l'attaquant algérien Mohamed Amoura donne un nouvel élan à sa carrière sous les couleurs de l'OGC Nice. Après des moments de doute et d'émotion avec l'équipe nationale, il séduit désormais son nouveau club par son engagement total et son intégration express.

Bien que le joueur traverse une période délicate avec les Fennecs, marquée par une disette offensive persistante et des larmes versées à l'issue du match face à la Zambie à Tizi-Ouzou, son transfert en France a agi comme un véritable déclic. L'enfant de Jijel, a en effet, laissé derrière lui une expérience compliquée en Allemagne, où ses capacités et sa discipline avaient parfois été remises en question. En rejoignant la Côte d'Azur sous forme de prêt assorti d'une option d'achat estimée à 20 millions d'euros, Amoura a rapidement su s'imposer pour dissiper tous les doutes. Grâce à sa pointe de vitesse redoutable et à une combativité de tous les instants, il est passé du statut de joueur en difficulté à Wolfsburg à celui d'élément central du projet niçois, ravissant ainsi les supporters de sa nouvelle formation.

Cette renaissance s'appuie grandement sur la confiance absolue que lui accordent le vestiaire et le staff technique, impressionnés par son éthique de travail. Son entraîneur Olivier Pantaloni se réjouit de cette mentalité irréprochable au quotidien : « Il donne toujours son maximum à l'entraînement. Il aime jouer et donne beaucoup sur le terrain », tout en précisant que le staff doit parfois le ménager car « cette grande générosité pourrait l'exposer à des blessures ».

Sur le rectangle vert, l'entente avec ses coéquipiers est déjà une évidence, à l'image des confidences du latéral gauche Niels Nkounkou. Ce dernier a salué sa complémentarité avec l'Algérien : « Une alchimie commence à se créer entre nous. Il a une vitesse fulgurante, ce qui me facilite la tâche ; tout ce que j'ai à faire, c'est d'envoyer le ballon en profondeur, et je suis sûr qu'il l'atteindra ». Un retour en pleine forme qui permet au joueur d'envisager la suite de la saison avec beaucoup plus de sérénité.

GLASGOW RANGERS

Bouânani débloque son compteur buts

International algérien Badredine Bouânani a inscrit son premier but sous les couleurs des Glasgow Rangers lors de la neuvième journée du championnat écossais, dans une rencontre qui s'est soldée par un match nul (2-2) face à Dundee United. Titularisé pour l'occasion, l'ailier des Verts a parfaitement réagi à l'ouverture du score adverse en décochant une puissante frappe du pied gauche pour égaliser. Auteur d'une excellente prestation saluée par une note de 8/10, il a cédé sa place à la 76e minute après avoir grandement contribué à la dynamique de son équipe, qui a même mené au score avant de se faire rejoindre en fin de match.

Cette réalisation constitue une étape importante pour le jeune joueur, qui trouve enfin le chemin des filets après cinq apparitions et 156 minutes disputées depuis le début de la saison. Ce but devrait renforcer sa confiance et asseoir son statut au sein de l'effectif écossais pour les prochaines échéances. Avec ce résultat, les Glasgow Rangers portent leur total à 20 points et conservent leur deuxième place au classement général du championnat, restant en embuscade à une petite longueur seulement du leader et rival historique, le Celtic.

EQUIPE NATIONALE

Azzi se distingue en Russie et frappe à la porte des Verts

L'équipe nationale algérienne pourrait bénéficier d'une nouvelle option défensive à l'approche de la prochaine période internationale de novembre. Le latéral droit Mohamed Azzi, qui évolue au CSKA Moscou, réalise un début de saison encourageant en Russie, avec des contributions offensives susceptibles de renforcer ses chances de rejoindre les Verts.

À quelques semaines des prochaines échéances internationales, les performances du joueur de 24 ans attirent l'attention. L'Algérie doit notamment affronter le Togo lors des troisième et quatrième journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027.

Les Verts occupent actuellement la première place de leur groupe avec quatre points, après une victoire face à la Zambie (3-1) et un match nul contre le Burundi (2-2). Dans ce contexte, l'émergence de joueurs capables d'apporter des solutions supplémentaires au sélectionneur constitue un atout pour la sélection nationale.



TROIS CONTRIBUTIONS DÉCISIVES CETTE SAISON

Mohamed Azzi s'est illustré sous les couleurs du CSKA Moscou depuis le début de la saison. En 11 rencontres disputées toutes compétitions confondues, le défenseur algérien a contribué à trois buts, en inscrivant une réalisation et en délivrant deux passes décisives.

Il a notamment trouvé le chemin des filets lors de la rencontre de Coupe de Russie face à Rostov. En championnat, il s'est également montré décisif en délivrant deux passes décisives consécutives contre les formations de Samara et du Dynamo Makhatchkala.

Ces statistiques témoignent de sa capacité à participer aux phases offensives, en plus de ses missions défensives. Sa polyvalence constitue également un avantage, puisqu'il peut évoluer au poste de latéral droit, mais aussi dans un rôle de milieu droit, offrant ainsi plusieurs possibilités sur le plan tactique.

UN PARCOURS MARQUÉ PAR UNE PROGRESSION CONSTANTE

Formé au sein de l'Union sportive de la

commune de Ouargla, Mohamed Azzi a rejoint le CR Belouizdad en 2018. Sous les couleurs du club algérois, il a disputé 39 rencontres toutes compétitions confondues, délivrant une passe décisive.

En 2025, il a rejoint le Dynamo Makhatchkala dans le cadre d'un transfert estimé à moins de 200.000 euros. Durant son passage dans cette formation russe, il a participé à 51 rencontres et contribué à sept buts, entre réalisations et passes décisives.

Ses prestations lui ont ensuite permis de rejoindre le CSKA Moscou, qui aurait déboursé 3,25 millions d'euros pour s'attacher ses services. Selon les données du site spécialisé Transfermarkt, sa valeur marchande est actuellement estimée à 2,5 millions d'euros.

À l'approche des prochaines échéances des Verts, Mohamed Azzi poursuit ainsi sa progression dans le championnat russe. Ses performances pourraient lui permettre de se positionner parmi les options à considérer pour renforcer le couloir droit de la défense algérienne, un poste devenu l'un des maillons faibles des Verts depuis que Youcef Atal s'est "éclipsé".

Hakim S.

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE)

Le MCO rejoint le CRB en tête du classement

Le MC Oran a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, avec treize points, après sa courte mais précieuse victoire contre l'USM Khenchela (1-0, mi-temps 0-0), en match disputé samedi soir, au stade Miloud Hadefti d'Oran, dans le cadre de la sixième journée, devant se poursuivre dimanche. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 64e minute de jeu, par l'homme en forme du moment, Abdelkader Moulay, qui avait réussi à tromper la vigilance du gardien adverse. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le nouveau promu JS El Biar avait créé une grosse surprise en allant s'imposer avec l'art et la manière chez le CS Constantine (2-4), grâce notamment à son attaquant Dadi Mouaki, auteur d'un triplé aux 2e, 27e et 45e+3, alors que le quatrième et dernier but El-Biarois a été inscrit par Arbi, sur pénalty à la 38e minute de jeu. De leur côté, et malgré leurs nombreuses tentatives, les Sanafir n'avaient réussi à trou-

CHERIF EL-OUEZZAN : « JOUER LES PREMIERS RÔLES JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE »

Le MC Oran a réalisé une excellente opération lors de la 6e journée de Ligue 1 en s'imposant de justesse face à l'USM Khenchela (1-0), grâce à une belle réalisation de Moulay à la 64e minute. Une victoire précieuse qui permet aux Hamraoua de se hisser à la première place du classement, à égalité de points avec le CR Belouizdad. À l'issue de cette rencontre très disputée, l'entraîneur oranais, Si

Tahar Cherif El Ouezzani, a livré ses impressions, soulignant les difficultés rencontrées à domicile tout en affichant de grandes ambitions pour la suite de la saison.

Satisfait du dénouement de la rencontre, le technicien n'a pas manqué de féliciter ses troupes. « Dieu merci, cette victoire est avant tout le fruit des efforts considérables fournis par les joueurs, » a d'emblée déclaré Si Tahar Cherif El-Ouezzani en conférence de presse d'après-match.

L'entraîneur est toutefois revenu sur les difficultés éprouvées par son équipe pour imposer son jeu à domicile. « Ce n'est un secret pour personne, évoluer dans notre propre stade est difficile, d'autant plus face à des adversaires qui viennent jouer avec un bloc bas, » a-t-il expliqué.

Il a pointé du doigt un problème majeur d'adaptation : « Dans notre stade, nous n'avons pas de repères. Nous n'y effectuons aucune séance d'entraînement. En fait, nous

sommes presque dans la même situation que l'équipe adverse. »

Malgré ces contraintes et la lourde pression qui pèse sur les épaules de ses joueurs, le coach oranais a tenu à rassurer les supporters, affirmant que l'équipe est sur la bonne voie. « Malgré tout cela, les joueurs donnent le maximum. Il y a des lacunes et des erreurs, c'est vrai, mais nous progressons de match en match, » a-t-il souligné.

Enfin, Cherif El Ouezzani s'est montré très ambitieux quant aux objectifs du club phare de l'Ouest, insistant sur l'importance du travail psychologique. « Nous essayons d'inculquer cette culture de la gagne pour terminer la saison en beauté, chercher un titre, finir sur le podium pour être africains, et pourquoi pas jouer les premiers rôles jusqu'à la dernière minute ! Cela ne sera pas facile, mais nous travaillons pour corriger nos erreurs et hisser notre niveau afin que le Mouloudia défende fièrement son blason », a-t-il conclu.

LIGUE 2 AMATEUR (6E JOURNÉE)

L'USM Blida enchaîne, l'USMA cale

L'USM Blida s'est emparée des commandes du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en battant le NA Hussein-Dey (3-0), en ouverture de la sixième journée, marquée par l'absence de l'autre co-leader, le RC Kouba, qui ne jouera que dimanche après-midi, en accueillant l'ASM Oran au stade Benhaddad de Kouba, avec la possibilité de recoller à l'USMB, en cas de victoire. Sur sa lancée, le club de la Ville des Roses, qui restait sur une très belle victoire en déplacement chez le WA Tlemcen, a enchaîné ce samedi, en infligeant une lourde défaite au Nasria, chez lequel plus rien ne semble aller pour le mieux, avec déjà quatre défaites en six matchs. Un triste bilan qui le place à une modeste 10e place au classement général, avec six unités. Autre bonne performance réalisée ce samedi, la victoire en déplacement du MC Saïda chez le MC El-Bayadh (1-2), et qui le propulse provisoirement à la deuxième place du classement général, ex-aequo avec le Raed de Kouba, avec treize unités pour chaque club, alors que le carton du jour est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, ayant atomisé le nouveau promu JS Taghit, sur son propre terrain, et sur le score sans appel de six buts à zéro. Une importante victoire pour la formation tiartie, car elle lui permet de quitter les abysses du classement pour la première fois depuis l'entame de la saison et de se placer à la 13e place, avec quatre points. Un classement qu'elle partage ex-aequo avec le WA Tlemcen, ayant enchaîné une deuxième défaite consécutive après l'USM Blida, en s'inclinant cette fois chez l'ES Mostaganem (2-0).

De son côté, l'IRB Sidi M'Hamed Benali a pleinement profité de l'avantage du terrain pour surclasser l'ESM Koléa (3-1) et de rejoindre provisoirement l'USM El-Harrach à la sixième place, avec dix points pour chaque club. Cependant, les Jaune et Noir comptent un match en moins, puisqu'il ne joueront que dimanche, en se déplaçant chez le GC Mascara, avec la possibilité de recoller au peloton de tête, en cas de victoire, alors que la lanterne-rouge, le RC Arbâa, sera appelé à recevoir le WA Mostaganem.

LES TUNIQUES ROUGES ONT LAISSÉ FILER UNE TRÈS BELLE OCCASION

Dans le Groupe Centre-Est, et contrairement à son homologue biléen de l'Ouest, l'USM Annaba n'a pas su profiter de l'avantage du terrain pour se ressaisir du leadership, se contentant d'un nul vierge face au CA Batna, qui la maintient finalement à la deuxième place du classement général, avec onze points. L'USMA compte ainsi une longueur de retard sur le MSP Batna, qui de surcroît possède un match en moins, du fait qu'il ne jouera que lundi, en accueillant le MO Béjaïa. Une situation qui devrait constituer une sérieuse option pour lui de creuser l'écart, même si le MOB (8e/7 pts) est loin d'être une victime expiatoire. Dans les autres matchs de ce groupe, l'US Chaouia a difficilement dominé le NRB Teleghma (1-0), au moment où le Paradou AC s'est offert un gros bol d'air, en battant la lanterne-rouge, JSD Jijel (2-0). De son côté, le NC Magra a éprouvé les pires difficultés pour venir à bout l'IRB Nezla (1-0), mais aussi laborieux fut-il, ce succès a conservé son pesant d'or, car il a permis aux Bleu et Blanc de rejoindre l'USM Annaba à la deuxième place du classement général, avec dix points pour chaque club. Pour sa part, et même s'il continue à livrer de belles prestations, l'IRB Nezla reste scotché à sa quatorzième place, avec quatre unités au compteur.

DE LA GYMNASTIQUE AUX RETROUVAILLES FAMILIALES

Le lien profond de Kaylia Nemour avec l'Algérie

Le choix de représenter l'Algérie en 2022 a profondément changé la vie de Kaylia Nemour. Au-delà de sa carrière sportive, la championne olympique de gymnastique a révélé que cette décision lui avait permis de renouer les liens entre les membres de sa famille paternelle, après plusieurs années d'éloignement. Une histoire touchante, marquée par la redécouverte de ses racines algériennes et un attachement grandissant à son pays d'origine.

Dans un épisode de l'émission ORIGINS, diffusée sur Canal+ Sport Afrique, la gymnaste est revenue sur les circonstances qui ont rapproché sa famille de l'Algérie. Elle a expliqué que le fait de porter les couleurs des Verts avait ouvert de nouvelles portes et favorisé des retrouvailles longtemps attendues.

Son père, Djamel, originaire de la wilaya de Jijel, est né en France et n'était plus retourné en Algérie depuis le décès de son propre père. Durant l'enfance de Kaylia, l'Algérie occupait ainsi une place relativement discrète dans les discussions familiales. Mais la décision de la



jeune gymnaste de représenter le pays a changé la situation.

L'annonce de son choix, largement relayée par les médias en 2022, a notamment permis de reprendre contact avec plusieurs membres de la famille paternelle. Un groupe WhatsApp réunissant les proches a alors été créé, facilitant les échanges et contribuant progressivement à réunir une famille séparée depuis des années. Son père est finalement retourné en Algérie, où la famille a pu passer des vacances ensemble.

Kaylia Nemour a également évoqué ses premières impressions lors de son arrivée au sein de la sélection algérienne. Elle reconnaît avoir ressenti une certaine appréhension, craignant d'être considérée comme une athlète ne connaissant pas réellement le pays qu'elle avait choisi de représenter. Ses inquiétudes se sont toutefois dissipées grâce à l'accueil chaleureux de ses coéquipières et du staff technique.

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE

La Française Tori Toscane et le Géorgien Bazadze Sandro sacrés lors de l'étape d'Oran

La Française Tori Toscane chez les dames et le Géorgien Bazadze Sando chez les messieurs ont remporté les titres individuels seniors de l'étape d'Oran de la Coupe du monde de sabre, lors des finales, disputées samedi soir à la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadefti d'Oran. Dans la compétition masculine, le tournoi a été marqué par la domination du Géorgien Sandro Bazadze, qui s'est imposé en finale face au Hongrois Rabb Krisztian sur le score de 15 touches à 12. Les deux médailles de bronze sont revenues au Japonais Mao Kokubo et à l'Américain Colin Heathcock. Chez les dames, c'est la Française Tori Toscane qui a remporté la médaille d'or, après sa victoire en

finale contre la Bulgare Yoana Ilieva sur le score de 15-12. Les médailles de bronze ont été attribuées à l'Espagnole Lucia Martin-Portugues et à l'Américaine Magda Skarbonkiewicz. L'escrimeuse algérienne Zohra Nora Kehli est allée jusqu'aux éliminatoires du tableau de 64, mais son parcours s'est arrêté à une seule touche de la qualification pour le tableau principal. La participation des autres sabreurs et sabreuses Algériens engagés dans l'épreuve individuelle s'est achevée dès les premiers tours éliminatoires au cours des séries de poules. Évaluant le parcours des escrimeurs nationaux dans cette étape de Coupe du Monde à Oran, la sélectionneuse nationale, Zahra Gamir, a estimé que "les athlètes

ont fait ce qu'ils étaient capables de faire dans une compétition de très haut niveau avec la présence de champions mondiaux et olympiques". "Il ne faut pas oublier que la majorité de nos athlètes engagés sont encore jeunes. Certains d'entre eux sont issus des catégories juniors et cadets. La présence de l'élite mondiale de la discipline à Oran a rendu leur mission extrêmement compliquée", a-t-elle ajouté. Les vainqueurs en individuel dames et messieurs ont été récompensés de médailles et trophées en présence du président du comité olympique et Sportif Algérien, Abderrahmane Hammad, et le directeur de la DJS Oran, Lahcen Lâadjadj. Les épreuves de l'étape d'Oran de la Coupe du monde de sabre, se poursuivent dimanche avec le déroulement des épreuves par équipes. Les étapes de la Coupe du monde d'escrime au sabre figurent parmi les rendez-vous majeurs de la saison sportive. Elles permettent aux escrimeurs et escrimeuses du monde entier de récolter des points importants pour améliorer leur classement mondial auprès de la Fédération internationale d'escrime. Dans les épreuves individuelles, les points sont attribués à partir du tableau principal réunissant 64 participants, tandis que les résultats des épreuves par équipes contribuent à renforcer le classement international des nations.

H. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TENNIS (TABLEAUX SIMPLES)

Toufik Sahtali et Amira Benaïssa sacrés

Les joueurs du Mouloudia d'Alger, Toufik Sahtali et Amira Benaïssa ont été sacrés champions d'Algérie 2026 de tennis, après leurs victoires finales dans les tableaux simples (messieurs et dames), disputées samedi au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne (FAT), à Ben Aknoun (Alger). Toufik Sahtali a décroché son deuxième sacre national, après celui remporté en 2024, en dominant Kaml Chebboub (CRBBKT) sur le score sans appel de 6-0, 6-0. "Je suis très heureux de remporter mon deuxième titre après celui de 2024. Je suis satisfait de ma finale et je pense avoir très bien joué, en commettant très peu de fautes. J'ai su gérer le match et dès l'entame", a déclaré Sahtali à l'APS. "Je tiens toutefois à féliciter Kaml pour son parcours et à lui souhaiter beaucoup de réussite pour les années à venir. De mon côté, je dois continuer à travailler pour progresser davantage. Je tiens également à féliciter la Fédération pour l'excellente organisation,

ainsi que pour les efforts consentis en matière de sponsoring et les dotations financières, qui nous aident énormément ", a-t-il ajouté. En double messieurs, la paire composée de Yacine Meghari (MCA) et Kaml Chebboub (CRBBKT) s'est adjugé le titre en s'imposant devant Mohamed Chabik Laihem et Housssem Eddine Rahal, tous deux sociétaires du MCA, sur le score de 6-2, 6-2. Chez les dames, Amira Benaïssa a triomphé pour la septième fois de sa carrière au Championnat d'Algérie seniors, après sa victoire en finale face à la jeune Maria Badache (TCH), sur le score de 6-3, 7-6. "Je suis très heureuse de décrocher ce nouveau sacre, le septième de mon palmarès. Je connais très bien Maria, puisque nous avons fait partie de l'équipe nationale féminine, mais c'était la première fois que je l'affrontais en match officiel", a expliqué Benaïssa. "Il y avait un peu de pression et la finale était techniquement difficile, d'autant que j'ai repris la compétition après une longue période

d'arrêt. La semaine a été éprouvante depuis le premier tour et la fatigue s'est faite ressentir. J'ai essayé de gérer le match, mais cela n'a pas été facile, même lorsque j'avais pris l'avantage au score", a-t-elle poursuivi. La joueuse du MCA a également souhaité beaucoup de réussite à sa jeune adversaire, l'encourageant à poursuivre ses efforts malgré les difficultés liées à la conciliation entre les études et le sport. Elle a enfin salué l'organisation de cette compétition nationale. En double dames, Maria Badache (TCH) et Rym Melissa Benamar Kerfah (TCH) ont remporté le titre après leur succès face à la paire composée de Rehab Bouchra Mebarki et Amira Benaïssa, toutes deux du MCA, sur le score de 7-5, 6-1. Plus de 50 joueurs et joueuses ont pris part à ce rendez-vous national, organisé du 12 au 17 octobre sur les courts du Centre fédéral de Ben Aknoun. Les tableaux ont été dirigés par le juge-arbitre international algérien Abderrahmane Chérifa, titulaire du "White Badge".

PREMIER LEAGUE

Manchester City et Liverpool gagnent en serrant les dents

Le leader Manchester City a battu Ipswich (3-2) sans marge et avec un doublé d'Erling Haaland, samedi en Premier League, au moment où Liverpool parvenait à renverser, en supériorité numérique, une équipe de Brentford accrocheuse (2-1).

L'horizon des Citizens a beau être encombré de nuages, leur début de championnat est rayonnant: ils ont obtenu une septième victoire en autant de journées, ce qui leur offre six points d'avance sur Arsenal (2e, 15 pts), en attendant le déplacement du dauphin dimanche à Nottingham. Brighton (3e, 13 pts), qui reçoit dimanche Crystal Palace, complète le podium grâce à une meilleure différence de buts que Chelsea (4e, 13 pts), vainqueur à Everton (2-0) en début d'après-midi. Liverpool (5e, 12 pts) suit de près. Les Reds ont infligé à Brentford sa première défaite de la saison, en profitant de l'avantage numérique offert par Yehor Yarmoliuk, coupable d'un coup de tête à l'encontre de Jérémy Jacquet (45e+8). Les Bees menaient alors 1-0 grâce à une tête smashée de Keane Lewis-Potter (44e, 1-0) et Liverpool semblait hors du coup, à l'image de Bradley Barcola, auteur d'un face-à-face manqué avec le gardien (20e), trois jours après son triplé à Linz en Ligue des champions. L'ailier français s'est cependant rattrapé avec une remise en retrait gagnante de la tête pour Alexander Isak (70e, 1-2), buteur huit minutes après la belle égalisation signée Victor Munoz (62e, 1-1). Au rayon des mauvaises nouvelles pour Liverpool, cependant, il y a eu les sorties sur blessure du milieu Dominik Szoboszlai puis du défenseur Jeremie Frimpong.

HAALAND, SÉRIE VERTIGINEUSE

Bourreau des Reds la semaine dernière, Manchester City a résisté dans les derniers instants à l'intense pression mise par Ipswich, qui a réduit l'écart sur pénal-



ty par Zian Fleming (90e+1, 3-2) avant de tester la vigilance de Gianluigi Donnarumma sur un corner direct (90e+11). Heureusement pour eux, ils possèdent aussi en Erling Haaland un artificier de grand talent, en pleine réussite, crédité désormais de 12 réalisations sur ses huit derniers matches en club, toutes compétitions confondues. Le N.9 a même cru inscrire un triplé, d'une superbe volée du gauche, mais son passeur Enzo Fernandez, entré après la blessure de Mateo Kovacic, était en position de hors-jeu (85e). Plus tôt, Chelsea a poursuivi son redressement, à Everton (2-0), grâce à un doublé de Pedro Neto et malgré la sortie sur civière du gardien Emiliano Martinez, percuté violemment par un adversaire. Au Hill Dickinson stadium, les Blues ont obtenu ce qu'ils n'avaient pas eu lors de leurs 22 matches précédents en championnat: un "clean sheet" (aucun but encaissé), une performance inédite depuis mi-janvier. Bien contenus en première période, les visiteurs ont frappé 43 secondes après la reprise par Pedro Neto (46e) et à la fin du temps réglementaire, une nouvelle fois par l'ailier portugais (90e). Chelsea a réussi cette performance en dépit du remplacement de "Dibu"

Martinez, mis KO par le défenseur central Jarrad Branthwaite au moment où il tentait de repousser un coup franc (66e). Le gardien des vice-champions du monde argentins s'est fait soigner pendant une dizaine de minutes, immobile, avant d'être évacué.

"Il a quitté le stade en étant conscient. En ce moment, il est à l'hôpital pour des examens de précaution. Nous devons attendre, j'espère que ce ne serait pas trop grave", a déclaré son entraîneur, Xabi Alonso. Fulham (16e, 5 pts) a par ailleurs quitté la zone de relégation, au moins temporairement, grâce à un but d'Alex Iwobi contre Hull (1-0). C'est la première victoire des Cottagers en championnat sous la baguette d'Alvaro Arbeloa, leur nouvel entraîneur. Enfin, en fin de journée, Aston Villa (12e, 8 pts) s'est imposé sur le même score à Newcastle (11e, 8 pts) grâce à un nouveau but de Johan Manzambi. Le meneur suisse de 21 ans a joué un vilain tour aux Magpies, qu'il a failli rejoindre cet été avant de signer pour le club de Birmingham. Sur un centre de Joao Gomes, il a profité d'un marquage trop lâche pour placer une tête victorieuse (36e).

LIGA

Le FC Barcelone corrige le Betis Séville et enchaîne une neuvième victoire

A trois jours du choc face au Paris Saint-Germain et une semaine du Clásico contre le Real Madrid, le FC Barcelone a peiné mais a fini par corriger le Betis Séville (5-2) samedi, signant une neuvième victoi-

re en neuf journées de Liga. À l'aube d'une semaine décisive, le Barça, double champion d'Espagne en titre, est sorti vainqueur d'une belle bataille au stade olympique de la Cartuja grâce à un nouveau bijou de Lamine Yamal (10e, 1-0),

passeur décisif en deuxième période pour Gabriel Jesus (52e, 3-1), deux coups de tête de Rodri (41e, 2-1) et Eric Garcia (63e, 4-2), et un cinquième but de Dani Olmo (81e, 5-2). Le Betis (3e, 19 points) était revenu au score à deux

reprises par Valentin Gomez (27e, 1-1) puis Abde Ezzalzouli (53e, 3-2), avant de terminer la rencontre à dix, sans Facundo Bernal, expulsé pour un mauvais geste après une altercation avec Lamine Yamal (54e).

L'ancien Parisien Giovanni Lo Celso avait cru égaliser en fin de première mi-temps d'une belle demi-volée mais son but a été refusé pour une main de Cucho Hernandez au départ de l'action (43e). Le Barça (1er, 27 points) arrivera mardi au Parc des Princes comme la seule équipe d'Europe à avoir remporté ses onze premières rencontres toutes compétitions confondues. Il compte provisoirement neuf longueurs d'avance sur le Real (4e, 18 points), qui reçoit dimanche le Séville FC (5e, 14 points). C'est la première fois de leur histoire que les Catalans remportent leurs neuf premières rencontres en championnat.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Le PSG renverse Strasbourg grâce à Dembélé

Le PSG a été sauvé samedi à Strasbourg (3-1) par l'entrée d'Ousmane Dembélé et a pris au moins temporairement la tête de la Ligue 1. A la Meinau, les hommes de Luis Enrique avaient l'occasion de confirmer leur retour en championnat après un début de saison cahoteux.

Grandement remaniés et sans l'intensité de mercredi à Manchester, les Parisiens ont quand même réussi à enchaîner un quatrième succès d'affilée en Ligue 1, alors que tout semblait très mal parti. Entré à l'heure de jeu (63e), Ousmane Dembélé, auteur d'une passe décisive, d'un but (d'un pénalty manqué) et d'une avant-dernière passe, a remis Paris dans la

course en championnat et lui a permis de prendre pleinement confiance avant le choc européen mardi contre le FC Barcelone au Parc des Princes. Comme contre Le Mans le week-end dernier (victoire 3-1), Luis Enrique a fait largement tourner son effectif, confirmant l'adage qu'il a bien une équipe pour le championnat et une autre pour la Ligue des champions. Mais même avec le luxe d'avoir une grande profondeur de banc, le PSG a été beaucoup moins fringant, hormis quelques actions dangereuses comme en début de match: Akliouche croise trop sa frappe (9e) et la tête de Ferran Torres est déviée au-dessus du but (11e).

SERIE A

L'Inter Milan prend le large, Naples coule à Venise

L'Inter Milan a digéré sa dernière déconvenue européenne samedi en poursuivant à Bologne (3-1) son parcours presque parfait en Championnat d'Italie, à l'inverse de Naples qui a chuté (1-0) sur le terrain de la lanterne rouge Venise. Quatre jours après une claque à domicile contre le Club Bruges (4-3) en Ligue des champions, l'Inter a repris ses habitudes en Serie A. Privés pour plusieurs semaines de leur capitaine et buteur Lautaro Martinez, les Nerazzurri ont été menés, dès la 10e minute, mais n'ont pas paniqué. Marcus Thuram les a relancés d'une superbe tête juste avant la pause (44e), son quatrième but cette saison. Et dans une seconde période à sens unique, ils ont logiquement fait craquer Bologne, d'abord par Carlos Augusto (69e) et Ange-Yoan Bonny (83e). Résultat, l'Inter, toujours invaincu en championnat, totalise 19 points sur 21 possibles et devance désormais la Lazio Rome, opposée dimanche à la Juventus Turin, de trois longueurs. Mais surtout, l'équipe de Cristian Chivu, qui avait déjà été battue par le Real Madrid (1-2) en ouverture de sa campagne européenne, a idéalement préparé son prochain match de Ligue des champions, déjà capital, mercredi contre le Shakhtar Donetsk. Rien ne va plus en revanche pour le Napoli, battu sur un but du Nigérien Akor Adams, parti seul en contre (49e). L'équipe de Massimiliano Allegri a ensuite monopolisé le ballon mais a buté sur Filip Stankovic qui a multiplié les sauvetages, notamment sur un penalty, mal tiré, de Kevin De Bruyne (68e).

CHELSEA

Opéré, Dibu Martinez rassure

Victime d'un choc avec le défenseur central d'Everton Jarrad Branthwaite, le gardien de Chelsea Emiliano Martinez (34 ans, 6 matchs en Premier League cette saison) a dû quitter la pelouse sur une civière, et avec une minerve autour du cou. Les images de sa sortie ont inquiété, jusqu'aux nouvelles données après la rencontre. Le manager des Blues Xabi Alonso a d'abord confié que l'Argentin était bien conscient au moment de quitter le stade. Puis le vice-champion du monde a lui-même rassuré sur Instagram. "Merci à tous pour vos messages, l'opération s'est bien passée, a-t-il écrit. Le plus important, c'est que nous ayons gagné avec un clean-sheet (2-0). De retour dans quelques semaines." Selon TyC Sports, "Dibu" Martinez a été opéré d'une fracture de la mâchoire. Son absence est estimée à un mois et demi.

BUNDESLIGA

Le Bayern corrige Leipzig avec un triplé de Luis Diaz

Le Bayern a corrigé le RB Leipzig 6 à 1, porté par le triplé de son ailier colombien Luis Diaz, samedi soir lors de la 6e journée du Championnat d'Allemagne, à quatre jours de recevoir Arsenal en Ligue des champions. Avec 14 points, le Bayern devance à la première place le Borussia Dortmund, accroché à Berlin par l'Union (0-0), à la différence générale de buts (+17 contre +7). Dimanche, Fribourg (3e, 13 pts) se rend à Leverkusen (4e, 10 pts) avec l'occasion de reprendre sa place dans le fauteuil de leader de la Bundesliga. Les buts munichois ont été inscrits par Luis Diaz (12e, 47e, 69e), Aleksandar Pavlovic (26e), Michael Olise (34e) et Harry Kane (53e). Les hommes de Vincent Kompany recevront mercredi (21h00) Arsenal, finaliste battu (par le Paris SG) de la Ligue des champions 2025/26, pour un premier sommet européen.

A LA PRESSION DES CONVERGENCES DES CONTESTATIONS SOCIALES

L'exécutif en difficulté des tensions d'actes de violence et de chaos inédits

Au lendemain de la journée de mobilisation nationale, du 17 octobre, par la convergence des colères sociales, après les manifestations du mouvement des lycéens rejoint par celui des étudiants, durant plus de quatre semaines, en colère contre la dégradations des conditions et l'absence de moyens pour étudier, la France s'est réveillée hier, dans de nombreuses villes, sur des scènes de désolation causées, par les pillages généralisés, la veille.



soirée et une partie de la nuit des scènes de pillages d'une ampleur inédite, ayant ciblé notamment les magasins de grandes marques.

LA JOURNÉE DU 17 OCTOBRE « MARQUÉE PAR UN DEGRÉ DE VIOLENCE INÉDIT » À TRAVERS LE PAYS

Hier, la préfecture de Paris a indiqué que « face à l'évolution constante des troubles, l'agilité, la réactivité et l'adaptation permanente du dispositif de la préfecture de Police ont permis de contenir la dynamique des groupes violents, caractérisés par leur volume inhabituel (500 à plus de 1000) », et d'ajouter que « l'action des forces de l'ordre a également permis d'empêcher leur convergence puis de stabiliser la situation à partir de 23 heures », après que les parisiens et les français en général ont vécu et vu des scènes

chaotiques, à travers a capitale, des Champs Elysée, à la Place de la République et de la Place de Trocadéro à d'autres boulevards de la capitale, feux, routes coupés par des incendies, des vitrines saccagées... Même scènes à Lyon, Bordeaux, Marseille, Limoges ect.. À l'échelon national, ce sont plus de 1 800 personnes qui auraient été interpellées, a annoncé, hier, le ministre de l'Intérieur Laurent Nunez dans un long message posté sur X. Un bilan qui a dépassé celui donné peu avant lui, par le chef de l'exécutif Sébastien Lecornu, qui annonçait 1 200 personnes interpellées dans tout le pays. « À ce stade, plus de 500 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés, pris dans ces scènes de violences », a ajouté, hier, Laurent Nunez précisant que « ce bilan sanitaire n'est malheureusement que provisoire ». À titre de comparaison, lors de la

journée dite de blocage des lycées le 1er octobre, il y a eu 1 949 interpellations, annoncées par la Place Beauvau, alors que la journée était très loin d'être chaotique comme celle du 17 octobre. La journée du 17 octobre a été marquée par un degré de violence inédit à travers le pays, mêlant saccage de bâtiments publics, pillages de magasins et avec tout particulièrement l'incendie ayant ravagé la mairie de Limoges et du côté de la troisième ville de France, Lyon, une antenne de l'office du tourisme a été incendiée et 160 interpellations auraient eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé le préfet du Rhône, Étienne Guyot, précisant que parmi ces personnes se trouvaient « 124 majeurs, majoritairement masculins ». La 5e république a e à connaître et vivre des situations de tensions, de crises et de scènes de violences, mais la journée du 17 octobre dernier a été celle qui a révélé au grand jour, qu'à la crise socio-économique et les colères sociales qui se sont accentuées ces dernières années, la France découvre l'étendue de son échec, des politiques menées jusque-là, à l'origine de la réduction de l'écart social, abandon des quartiers, communes et régions défavorisées, exclusion de bon nombre de citoyens des conditions d'accès au monde du travail et la formation ainsi que la hausse graduel des exclus du système scolaire. L'après 17 octobre ne sera pas comme l'avant de cette journée du chaos en France.

R. I.

OPPOSITION DU MONDE DU 7EM ART EN FRANCE AU PROJET DU BUDGET 2027

Près de 200 cinéastes parmi eux Costa Gavras signent une tribune

Des mesures du projet du budget 2027 concernant le septième art inquiètent des dizaines de cinéastes sur l'avenir du secteur déjà en mal ces dernières années, en raison des coupes opérées ici et là dans les précédents budgets des gouvernements successifs, depuis le premier mandat du président Emmanuel Macron et d'autres du temps du règne de Sarkozy, notamment sur la réductions des publicités pour les chaînes de télévisions publiques au profits de celles privés. La nouvelle baisse des moyens de France Télévisions, une TVA rehaussée pour Canal+ et des prélèvements envisagés sur le CNC contenue dans le projet du Budget, à l'instar d'autres mesures suscitant une opposition également dans d'autres secteur, éducation, santé, retraite et autres, les cinéastes tirent la sonnette d'alarme, dans une tribune, publié par des médias français. Des réalisateurs avertissent que « jusqu'à 80 films par an pourraient ne pas voir le jour » ce qui portera un coup non seulement à la vie socio-culturelle, mais à des professionnels et employés du septième art en France. Les signataires alertent dans leur document les députés sur « les dangers pour le cinéma national » et 174 cinéastes français et francophones, parmi eux Costa Gavras, appellent les parlementaires « à s'opposer à plusieurs mesures du projet de budget 2027 » Outre le réalisateur Costa Gavras parmi les signataires, il y

a aussi Jacques Audiard, Justine Triet, Claire Denis, et les frères Dardenne, pour ne citer qu'eux. Les dispositions envisagées « pourraient empêcher la réalisation de 80 films chaque année » et a mobilisation des cinéastes intervient en réaction à la politique du gouvernement visant la réduction des dépenses publiques, notamment dans des secteurs vitaux, santé, éducation et aussi le septième art et la culture en général. Les professionnels redoutent notamment « une remise en cause du système de financement du cinéma », qui repose, pour rappel « sur les contributions des salles, des chaînes de télévision et des plateformes, notamment par l'intermédiaire du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ». Leurs inquiétudes portent sur trois mesures qui porteront un coup fatal au secteur du grand écran. Il s'agit de la « nouvelle baisse de 47 millions d'euros du budget de France Télévisions, le doublement de la TVA sur les offres de télévision payante, qui passerait de 10 % à 20 %, et un éventuel prélèvement de l'État sur les ressources du CNC », indiquent les signataires dans leur tribune en question. Cette dernière mesure pourrait être proposée par le rapporteur du budget sous forme d'amendement. Des conséquences économiques redoutées

AU TOTAL, 400 FILMS POURRAIENT NE JAMAIS VOIR LE JOUR ENTRE 2028 ET 2032

Son dirigeant, Maxime Saada, estime qu'elle « entraînerait un manque à gagner annuel de 200 millions d'euros » et remettrait également en cause » l'accord signé le 28 juillet, par lequel Canal+ s'est engagé à investir près d'un milliard d'euros sur cinq ans dans le cinéma français et européen ». Selon les signataires, la remise en cause de cet accord entraînerait une perte de 750 millions d'euros pour la création cinématographique entre 2028 et 2032. Au total, 400 films pourraient ne jamais voir le jour sur cette période. Ces risques concernent une industrie qui représente, selon la tribune, 260 000 emplois directs et indirects. Les cinéastes craignent que les restrictions budgétaires n'affectent durablement la production nationale et les entreprises qui en dépendent. Leurs inquiétudes s'inscrivent dans un contexte de réduction des dépenses publiques. Le gouvernement français vise 54 milliards d'euros d'économies afin de ramener le déficit à 5 % du PIB. Les cinéastes interpellent le Parlement Face à ces menaces, les signataires appellent les députés à protéger les ressources du CNC, à préserver le financement de l'audiovisuel public et à maintenir une TVA réduite. Ils réclament également une loi consacrée au cinéma pour encadrer l'usage de l'intelligence artificielle et pérenniser la chronologie des médias, qui fixe les délais de diffusion des films après leur sortie en salle.

R. I.

ELLE PRÉVOYAIT DE NOUVELLES SANCTIONS CONTRE MOSCOU

Trump suspend l'application de la loi du Congrès américain

Donald Trump a suspendu l'application de nouvelles sanctions contre la Russie, notamment des droits de douane pouvant atteindre 500 %. Cette décision, prise au nom des intérêts américains, a été saluée par Kirill Dmitriev, qui évoque un « moment historique » et souligne les risques que ces mesures auraient fait peser sur l'économie mondiale. Le président américain Donald Trump a signé, le 16 octobre, un décret suspendant l'application de nouvelles sanctions contre la Russie, dont l'entrée en vigueur était prévue le 18 octobre. Ces mesures figuraient dans une loi adoptée en septembre, destinée à renforcer la pression économique sur Moscou et ses partenaires commerciaux. Surnommée « loi Graham », cette législation prévoyait notamment des droits de douane pouvant atteindre 500 % sur les produits russes importés aux États-Unis. Elle autorisait également des taxes supplémentaires allant jusqu'à 100 % sur les marchandises provenant des cinq principaux pays acheteurs de pétrole et de gaz russes, en cas de nouveaux achats d'énergie russe visés par la loi. Le décret suspend aussi des sanctions visant des responsables russes, des banques, des entreprises publiques et d'autres organisations. La loi prévoyait par ailleurs des restrictions sur les nouveaux investissements américains en Russie ainsi que des mesures concernant les importations d'uranium russe.

LES INTÉRÊTS AMÉRICAINS AU CŒUR DE LA DÉCISION ET MOSCOU SOULIGNE LES RISQUES ÉVITÉS POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le locataire de la Maison Blanche Donald Trump a justifié cette suspension par les intérêts nationaux des États-Unis. En s'appuyant sur une disposition de la loi autorisant des dérogations, il a informé le Congrès que la non-application de ces mesures répondait, dans les circonstances actuelles, aux intérêts américains. Washington écarte ainsi, pour le moment, un nouveau durcissement des restrictions contre la Russie et ses partenaires commerciaux. Les sanctions américaines déjà en vigueur restent toutefois applicables. Aucune date d'expiration n'a été fixée pour cette suspension, qui pourra être réexaminée par le président américain ou le secrétaire d'État Marco Rubio, après consultation des responsables compétents.

La décision de Washington a été saluée par Kirill Dmitriev, représentant spécial du président russe pour la coopération économique internationale et directeur du Fonds russe d'investissement direct. Il l'a qualifiée de « moment important et véritablement historique ». Selon lui, les sanctions envisagées auraient pu pratiquement mettre fin à la coopération économique entre la Russie et les États-Unis, tout en causant de graves dommages, avant tout, à l'économie américaine ainsi qu'aux marchés mondiaux. Kirill Dmitriev a souligné que la coopération entre Moscou et Washington répond aux intérêts des deux pays. Il estime que son développement peut contribuer à la stabilité de l'économie mondiale, renforcer la confiance mutuelle et favoriser l'établissement d'une paix durable.

« Au lieu des sanctions et de la confrontation, le dialogue, une coopération mutuellement avantageuse et une responsabilité commune pour la stabilité mondiale », a-t-il déclaré.

R. I.

SELON LE NEW YORK TIMES

« Washington aurait proposé à l'Europe de reprendre ses achats du gaz russe »

La question des approvisionnements énergétiques européens revient au cœur des discussions autour de l'Ukraine. Alors que Washington aurait proposé « une reprise des achats de gaz russe » selon le New York Times, Moscou souligne que « les livraisons via Nord Stream restent techniquement possibles » et leur rétablissement « dépend de la volonté des partenaires européens ».

La Russie conserve la possibilité de reprendre ses livraisons de gaz vers l'Europe grâce à la conduite intacte de Nord Stream. Le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak l'a indiqué samedi, lors d'un entretien, en soulignant que la décision de rétablir les approvisionnements dépend des partenaires européens. « Une conduite est restée intacte et peut permettre d'effectuer des livraisons. Mais cela dépend de nos collègues européens », a déclaré Alexandre Novak. Il a également précisé que les trois autres conduites, mises hors service à la suite des explosions de septembre 2022, « pourraient être réparées si les décisions nécessaires étaient prises ». Construits pour acheminer du gaz russe vers l'Allemagne à travers la mer Baltique, Nord Stream et Nord Stream2 ont été touchés par des explosions le 26 septembre 2022. Moscou dénonce ces événements comme des actes de sabotage terroriste. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Paskov, a insisté sur la nécessité d'identifier les responsables de ces attaques, tant leurs auteurs que leurs commanditaires.

WASHINGTON AURAIT PROPOSÉ UN RETOUR DU GAZ RUSSE EN EUROPE

La possibilité de rétablir les approvisionnements russes figure également



parmi les questions abordées dans les discussions diplomatiques autour d'un éventuel accord de paix en Ukraine. Selon des informations du New York Times, fondées sur des sources proches des négociations, des représentants américains auraient proposé une reprise des achats européens de gaz russe. Steve Witkoff et Jared Kushner auraient évoqué cette option avec des responsables ukrainiens et européens, dont Volodymyr Zelensky, lors d'une visite à Kiev en septembre. Les émissaires américains auraient notamment suggéré de remettre en service les gazoducs qui acheminaient auparavant du gaz russe vers l'Europe. Cette perspective aurait cependant été accueillie défavorablement par les représentants européens consultés.

MOSCOU MET EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES DES CHOIX EUROPÉENS

La Russie affirme pour sa part 'rester disponible pour fournir aux pays européens des ressources énergétiques à des conditions stables et compétitives'. Alexandre Novak a rappelé que 'Moscou n'avait pas décidé de renoncer à ces approvisionnements'. Selon lui, ce sont les dirigeants européens qui ont fait ce

choix pour des raisons politiques, malgré l'existence de contrats à long terme toujours en vigueur. Le vice-Premier ministre a également averti que de nouvelles restrictions visant le gaz russe risquaient d'aggraver le déséquilibre du marché européen. Le 18 octobre, il a évoqué les difficultés d'approvisionnement liées à la fermeture du détroit d'Ormuz et à l'arrêt d'une installation gazière au Qatar après des attaques.

Il a estimé que les stocks européens étaient inférieurs d'environ 10 % à leurs niveaux moyens habituels, soulignant que les consommateurs européens seraient les premiers à subir les conséquences d'une hausse des prix. Les échanges énergétiques se poursuivent pourtant entre la Russie et l'Europe. Selon les chiffres communiqués par Alexandre Novak, Moscou a livré 12 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié au marché européen au cours des neuf premiers mois de 2026, davantage que durant la même période en 2025. La Russie réaffirme ainsi sa disponibilité à assurer des approvisionnements, tandis que le rétablissement des livraisons par Nord Stream reste soumis à la volonté des Européens.

R. I.

CIBLANT SAINT-PÉTERSBOURG ET LA RÉGION DE LÉNINGRAD, RUSSIE Une attaque de drones ukrainiens fait un mort et 15 blessés

La ville de Saint-Petersbourg et la région de Léninegrad ont été visées par une importante attaque de drones ukrainiens, causant la mort d'une personne et blessant 15 autres et plusieurs habitations et infrastructures civiles ont été endommagées, selon les autorités russes, tandis que « la défense antiaérienne russe a abattu 145 drones au-dessus de la région de Léninegrad. Dans la région de Léninegrad, le nombre de blessés est dix personnes, selon le comité régional de la santé, sept personnes, dont cinq enfants et deux femmes, hospitalisées et les trois autres ont refusé une hospitalisation. L'état de l'ensemble des blessés est jugé « relativement satisfaisant ».

À Saint-Petersbourg, le gouverneur Alexandre Beglov a fait état d'un mort et de cinq blessés, tous hospitalisés. Douze immeubles résidentiels

et deux maisons individuelles ont été endommagés. Les habitants évacués pendant la nuit ont commencé à regagner leurs logements. Cette attaque d'envergure a mobilisé la défense antiaérienne russe pendant plusieurs heures.

Le gouverneur de la région de Léninegrad, Alexandre Drozdov, a annoncé que 145 drones avaient été abattus au-dessus de son territoire, soit l'une des plus importantes attaques enregistrées dans la région depuis quatre ans, selon un décompte fondé sur les données officielles.

Parmi les blessés dans la région de Léninegrad figurent une femme et trois enfants intoxiqués au monoxyde de carbone après un incendie provoqué par la chute de débris de drones sur un immeuble résidentiel à Vsevoljsk.

HABITATIONS ET INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES TOUCHÉES

Les dégâts s'étendent à plusieurs localités de la région de Léninegrad. Des débris de drones ont touché des habitations à Gatchina et près de Kirovsk. Dans le district de Lomonossov, 55 véhicules stationnés ont été endommagés à Novosséli et quatre autres à Nizino. À Saint-Petersbourg, des incendies ont également éclaté au terminal pétrolier de la ville, au dépôt pétrolier Routchi et dans des entrepôts industriels du district de Kolpino.

Les équipes de secours étaient toujours mobilisées pour maîtriser les flammes. La chute de débris sur des lignes électriques a aussi entraîné des coupures de courant. À Iannino, près de 20 000 habitants étaient privés d'électricité au moment du bilan communiqué par les autorités. Des

équipes techniques ont été déployées pour rétablir l'alimentation.

LES CONSÉQUENCES DE L'ATTAQUE ONT ÉGALEMENT TOUCHÉ PLUSIEURS ENTREPRISES RUSSES

VK a signalé une attaque de drone contre son centre de données dans la région de Léninegrad, tout en précisant que ses services continuaient de fonctionner normalement. Ozon a, de son côté, réorganisé ses opérations logistiques après un incendie dans l'un de ses centres. Le trafic aérien a été perturbé à l'aéroport Poulkovo de Saint-Petersbourg, où des restrictions temporaires ont entraîné des retards et des annulations de vols. La direction de l'aéroport a toutefois confirmé que ses installations n'avaient subi aucun dommage.

R. I.

LA MESURE CONCERNE TROIS MUNICIPALITÉS

La Lettonie lève l'alerte aux menaces aériennes

Les forces armées nationales lettones ont levé hier, l'alerte orange à la menace aérienne pour les municipalités de Bauska, Aizkraukle et Ogre. L'armée avait émis une alerte plus tôt dimanche, exhortant les habitants à se mettre à l'abri chez eux, à maintenir une séparation visuelle entre leur domicile et l'extérieur (deux murs au moins) et à suivre les consignes officielles. Elle conseillait à toute personne apercevant un objet volant à basse altitude ou suspect de s'en éloigner et d'appeler le 112. L'alerte ne précisait ni la nature ni l'origine de la menace. La Lituanie voisine avait également donné l'alerte plus tôt dimanche matin, déclenchant des alertes rouges pour les comtés de Panevėžys et de Šiauliai et une première alerte jaune pour le comté de Kaunas. Les alertes ont été levées par la suite après le déploiement d'avions de chasse de l'OTAN pour rechercher un objet non identifié qui aurait pu pénétrer dans l'espace aérien lituanien.

R. I.

CANADA

Des victimes signalées lors d'un grave incident sur une base militaire à Alberta

Le ministre canadien de la Défense, David McGuinty, a confirmé samedi soir qu'un grave incident s'était produit plus tôt dans la journée à la base des Forces canadiennes (BFC) Wainwright, dans l'ouest de la province de l'Alberta, causant des victimes. Lors d'une conférence de presse à Ottawa, McGuinty a déclaré que le ministère de la Défense nationale suivait de près la situation et publierait plus de détails dès qu'ils seraient disponibles. Le ministre n'a pas fourni de chiffre précis concernant le nombre de victimes, déclarant qu'il s'agissait encore d'une « situation très active et délicate ». « Nous aurons davantage à dire dans les heures et les jours à venir », a-t-il déclaré. La base n'a pas encore publié de communiqué sur les causes précises de l'incident ni sur d'éventuelles victimes. Les médias locaux ont rapporté qu'une explosion suivie d'un incendie à la base des Forces canadiennes de Wainwright a fait au moins sept morts et des dizaines de blessés. Selon ces mêmes sources, des exercices de tir réel étaient en cours sur la base lorsque des munitions auraient heurté un gazoduc ou un puits de gaz, provoquant ainsi l'explosion. Selon les médias locaux citant des responsables de la santé, les hôpitaux d'Edmonton, la capitale provinciale, ont été placés en alerte orange pour faire face à un afflux massif de patients. Située à environ 200 km au sud-est d'Edmonton, la base des Forces canadiennes Wainwright s'étend sur plus de 600 km². Selon le site Web du gouvernement, c'est l'une des bases de l'Armée canadienne les plus actives. Elle abrite le Centre canadien d'entraînement à la manœuvre et le Centre d'entraînement de la 3e Division canadienne. Des vents violents auraient propagé rapidement l'incendie vers les zones adjacentes après l'incident. L'incendie qui faisait rage au sud de la ville de Wainwright est maintenant maîtrisé, selon le district municipal de Wainwright.

R. I.

TUNISIE

Le pays vise à porter la part d'énergie renouvelable à 35% à l'horizon 2030

Le gouvernement tunisien ambitionne d'améliorer sa production électrique en lançant de nouveaux projets qui devraient augmenter le nombre et la capacité des centrales à gaz, mais aussi les sites de production d'énergie renouvelable d'ici 2030 pour éviter les problèmes causés par la hausse de la demande durant l'été dernier.

Le plan d'action opérationnel intégré à court, moyen et long termes pour les projets énergétiques, vise à équilibrer l'offre et la demande énergétique en Tunisie durant les périodes de fortes demandes en énergie, et ce, grâce à une approche intégrée reposant sur la mobilisation des capacités de production supplémentaires, la remise en service des capacités disponibles, le développement des énergies renouvelables et des systèmes de stockage de l'électricité. Le plan présenté, pour rappel, par le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari, lors d'un conseil ministériel restreint, présidé par Sarra Zaâfrani Zenzri.

PROJETS À COURT TERME DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ PRÉVOYANT, NOTAMMENT L'AMÉLIORATION DES CENTRALES EXISTANTES

Pour répondre à la demande énergétique lors des pics de consommation, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a présenté un plan d'exécution à court terme de plusieurs projets prévoyant d'améliorer les centrales existantes



avec l'installation de systèmes de refroidissement de l'air à l'entrée des turbines, permettant d'améliorer les performances de production et de dégager une capacité supplémentaire estimée à 250 mégawatts (MW). Des nouvelles installations de moteurs à gaz d'une puissance de 200 MW ont également été annoncées en plus de l'acquisition et de la mise en service d'une troisième turbine à gaz d'une puissance de 300 MW dans la centrale de Borj El Amri. La compagnie prévoit aussi le rétablissement des capacités de production d'autres unités, notamment à Khabta et à Mateur, pour environ 190 MW. Vers 35 % d'énergie renouvelable en 2030 Insistant sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets de la STEG, la cheffe du gouvernement a aussi appelé à mettre les bouchées doubles pour la réalisation de production électrique renouvelable à travers l'autoproduction, le régime des autorisations et celui des concessions. Elle a dans ce contexte appelé à porter la part des énergies renouvelables dans la pro-

duction tunisienne à 35 % à l'horizon 2030. Dans ce volet, la STEG projette d'intégrer environ 300 MW issus de projets renouvelables avant l'été 2027, avec près de 40 MW produits dans le cadre de la cinquième session du régime des autorisations. Le parc éolien de Sidi Daoud sera agrandi et renforcé avec l'intégration d'une capacité supplémentaire d'approximativement 30 MW. Des centrales photovoltaïques seront aussi construites à Beni Mhira et à Tataouine pour une production combinée de 250 MW et une capacité de stockage de 120 MW. Au terme des travaux de la réunion, Sarra Zaâfrani Zenzri a appelé à un suivi rigoureux pour accélérer l'exécution de l'ensemble de ces projets et a souligné la nécessité de moderniser le réseau électrique, la généralisation des compteurs intelligents et la mobilisation collective des citoyens et des entreprises en faveur d'une consommation rationnelle de l'électricité durant les périodes de forte demande.

R. I.

EN COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ BRITANNIQUE DE NORTHUMBRIA

La RASD tient son 1er Forum scientifique sur le climat et la météorologie

Le ministère de l'Eau et de l'Environnement de la République sahraouie, en coopération avec l'Université britannique de Northumbria, a organisé, jeudi, le premier forum scientifique consacré au thème "Climat et météorologie au Sahara occidental". Cet événement coïncide avec l'inauguration du Centre sahraoui de météorologie et du climat, ainsi qu'avec la présentation du projet de recherche scientifique "REMAID", portant

sur le même domaine. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère sahraoui des Affaires étrangères, a réuni des responsables des institutions sahraouies, des chercheurs et des experts de l'Université de Northumbria, ainsi que des représentants d'institutions scientifiques et humanitaires. L'objectif est de renforcer la recherche climatique et de développer les compétences en matière d'observation météorologique et d'adapta-

tion aux changements climatiques.

PRÉSENTATION DU PROJET "REMAID" PAR LA CHERCHEUSE JOANNA ALLAN ET LE PROFESSEUR BENJAMIN BROCK, DE L'UNIVERSITÉ DE NORTHUMBRIA,

Le forum a débuté par la présentation d'un ouvrage du militant espagnol solidaire Pepe Taboada, l'un des fondateurs du mouvement espagnol

de solidarité avec le peuple sahraoui, en présence du Premier ministre, Bouchraya Hamoudi Bayoun.

Les chercheuses Joanna Allan et le professeur Benjamin Brock, de l'Université de Northumbria, ont présenté le projet "REMAID".

Celui-ci prévoit la mise en place d'un réseau de stations météorologiques dans les territoires libérés du Sahara occidental, afin d'améliorer la collecte des données climatiques et de renforcer les capacités scientifiques sahraouies dans ce domaine.

Le projet, qui s'étendra jusqu'en 2028, repose sur la combinaison des mesures scientifiques météorologiques avec les savoirs climatiques traditionnels transmis au sein de la société sahraouie, notamment à travers la poésie hassanie et la mémoire des communautés nomades.

Cette approche vise à mieux étudier les phénomènes climatiques et à élaborer des mécanismes d'adaptation appropriés.

R. I.

VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE ENTRE L'AES ET LA CEDEAO

Création d'un groupe de travail conjoint pour préparer un accord-cadre de coopération

Lors de la réunion tenue dimanche, à Dakar, au Sénégal, La délégation des pays de l'AES et celle de la CEAO « ont ouvert une nouvelle voie diplomatique » rapportent les médias locaux, par l'annonce de « la création d'un groupe de travail conjoint ». Ce dernier a été chargé « de dégager les bases d'un futur accord de coopération entre les deux parties, dans des domaines d'intérêt commun », selon un communiqué conjoint, repris par des médias locaux.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

Un incendie détruit plus de 200 baraques dans la province du KwaZulu-Natal

Un incendie a détruit 208 baraques dans le bidonville de Masinenge, dans la municipalité de Ray Nkonyeni, province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, samedi matin, ont déclaré des responsables du gouvernement provincial. Thulasizwe Buthelezi, membre du conseil exécutif provincial chargé de la gouvernance coopérative et des affaires traditionnelles, a déclaré qu'une personne avait inhalé de la fumée et avait été transportée dans un établissement médical pour y être soignée. Les pompiers ont maîtrisé l'incendie et empêché sa propagation aux baraques voisines. La cause du sinistre demeure inconnue, a déclaré un autre responsable provincial. Le gouvernement provincial fournira aux familles touchées un abri d'urgence, de la nourriture, des couvertures et d'autres produits de première nécessité, a déclaré Buthelezi. Il y a environ deux mois, un incendie dans le bidonville de Jika Joe à Pietermaritzburg, également dans le KwaZulu-Natal, a laissé plus de 500 habitants sans abri.

R. I.

PORTANT LE NOMBRE TOTAL DE CAS À SEPT

Le Kenya confirme quatre nouveaux cas d'Ebola

Le ministère kényan de la Santé a confirmé quatre nouveaux cas de maladie à virus Ebola Bundibugyo, portant le nombre total de cas à sept, alors que les efforts pour prévenir la transmission communautaire de la maladie s'accroissent. Parmi les quatre patients figurent un proche parent masculin du premier patient atteint d'Ebola, décédé, et trois agents de santé qui l'ont soigné pendant son hospitalisation, a déclaré Patrick Amoth, directeur général de la santé au ministère de la Santé du Kenya, dans un communiqué publié à Nairobi, la capitale kényane. « Les quatre personnes ont présenté de la fièvre comme premier symptôme et ont été immédiatement isolées, des prélèvements étant effectués pour analyse », a déclaré Amoth. « Les quatre personnes ont été testées positives au virus Ebola Bundibugyo, tant au Laboratoire national de référence en virologie qu'au laboratoire de l'Institut de recherche médicale du Kenya », a-t-il ajouté.

R. I.

FACE AUX INQUIÉTUDES LIÉES À EBOLA

La Tanzanie renforce les contrôles sanitaires pour les voyageurs internationaux

La Tanzanie a renforcé les mesures de dépistage et de surveillance sanitaire des voyageurs internationaux suite à une épidémie de maladie à virus Ebola (MVE) en République démocratique du Congo (RDC) et à un cas récent au Kenya voisin impliquant un patient qui avait voyagé depuis la RDC. Ces mesures, applicables immédiatement, exigent que tous les voyageurs arrivant en Tanzanie remplissent un formulaire de surveillance sanitaire en ligne avant leur départ ou à leur arrivée, selon l'avis aux voyageurs n° 18 publié samedi par le ministère de la Santé. Les voyageurs sont tenus de fournir des informations exactes via le portail en ligne du ministère et de conserver un code QR de confirmation ou un numéro de référence pour vérification par les autorités sanitaires portuaires, indique l'avis aux voyageurs. L'avis, signé par la secrétaire permanente Grace Magembe, stipule que tous les voyageurs entrant dans le pays par les aéroports, les frontières terrestres et les ports maritimes seront soumis à un contrôle sanitaire, y compris à une prise de température.

R. I.

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2026

Trois plumes algériennes couronnées lors de la 8e édition

La huitième édition du prestigieux Grand Prix Assia Djebbar du roman a révélé ses lauréats ce samedi lors d'une cérémonie solennelle organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal.

Placé sous le slogan « Dans la mémoire, les racines de demain », cet événement littéraire majeur a récompensé trois œuvres remarquables en langues arabe, amazighe et française.

Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la remise des prix s'est déroulée en présence de nombreuses figures institutionnelles et culturelles. L'assistance comptait notamment le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, les présidents du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) et du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), ainsi que l'ancienne ministre, moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi, venus célébrer l'excellence littéraire nationale. Dans la catégorie du roman d'expression arabe, la distinction suprême a été décernée à Sarah Mohamed Maariche pour son œuvre "Er'rafr" (chronique de la légende de la montagne), parue aux éditions Nemoris. La littérature d'expression amazighe a quant à elle été mise à l'honneur à travers Farida



Sahoui, récompensée pour son roman "Aggus" (La ceinture), édité chez Talsa. Enfin, le prix dédié au roman en langue française a été remporté par Hosni Kitouni pour son ouvrage "Ce que la mort m'a pris de toi", publié par Casbah Editions.

Ces trois auteurs ont été brillamment sélectionnés par un jury pluridisciplinaire composé de dix membres, mêlant universitaires, romanciers, et spécialistes de la littérature, de la traduction et de la sociologie. Présidé par Hakim Miloud, ce comité d'experts réunissait de grands noms du paysage culturel algérien tels que Mustapha Madi, Hamid Bouhabib, Maïssa Bey,

Cherif Meribai, Meriem Guemache, Leïla Hamoutène, Ahcene Mariche, Koussaïla Alik et Idir Belali. Outre la consécration des lauréats, cette édition 2026 a été marquée par une nouveauté symbolique forte : le dévoilement du tout nouveau trophée officiel du Grand Prix. Approuvée cette année, cette œuvre visuelle sera désormais attribuée aux vainqueurs des éditions futures. Institué en 2015, ce rendez-vous incontournable continue de perpétuer l'hommage vibrant rendu à l'académicienne et figure majeure de la littérature algérienne, Assia Djebbar.

R. C.

PRÉPARATIFS DE LA 14E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Lancement du ciné-club "Lamine Merbah"

Le Festival international du film arabe d'Oran a lancé, samedi à la Cinémathèque d'Oran, un ciné-club portant le nom du regretté réalisateur algérien "Lamine Merbah", une initiative visant à promouvoir la culture cinématographique et à assurer la continuité des activités liées au septième art tout au long de l'année. Cette initiative, qui coïncide avec la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 14e édition du festival, prévue du 18 au 24 décembre prochain, ainsi que dans une démarche visant à rendre hommage au parcours du réalisateur disparu et à sa contribution à l'enrichissement du cinéma algérien.

Le commissaire du festival, Larbi Lakhal, a indiqué que la création de ce ciné-club a pour objectif de pérenniser les activités cinématographiques liées au festival, au lieu de les limiter aux six jours durant lesquels se déroule annuellement cette manifestation. Il s'agit ainsi d'offrir un espace permanent de rencontre aux cinéphiles, aux professionnels et aux personnes intéressées par la vie culturelle. Il a précisé que le programme sera inauguré par la projection de l'un des films documentaires du regretté réalisateur, "Béni Hendel", considéré comme l'une des œuvres cinématographiques marquantes de Lami-

ne Merbah. Connue également sous le titre "Les Déracinés", le film "Béni Hendel" traite du drame des paysans algériens dans la région de l'Ouarsenis durant la période coloniale française. Il met en lumière la politique d'accapement des terres et le déplacement des populations, privées de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. Le commissaire du festival a également souligné que cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation de la mémoire cinématographique nationale et de promotion des œuvres des réalisateurs algériens. A cette occasion, M. Lakhal a annoncé la désignation du réalisateur Mohamed Houidek en qualité de président d'honneur de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. Mohamed Houidek est

considéré comme une figure marquante de la réalisation cinématographique et télévisuelle en Algérie. Son nom est étroitement lié à l'histoire de la production télévisuelle de la station régionale d'Oran de la Télévision algérienne. Il compte à son actif une carrière artistique de plus de quatre décennies. De son côté, la directrice artistique du festival, Nabila Rezaïk, a indiqué que le lancement de ce ciné-club s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie reposant sur l'organisation d'activités en amont et à l'issue de la manifestation officielle.

Cette démarche vise à renforcer la proximité avec le public, à élargir la participation culturelle et à insuffler une nouvelle dynamique cinématographique à la ville d'Oran. Elle a annoncé la programma-

tion d'activités durant les mois d'octobre et de novembre, comprenant des projections cinématographiques, des ateliers et des rencontres, ainsi qu'un rendez-vous culturel fixé au 24 de chaque mois, en préparation de la prochaine édition. Ces activités permettront au public de s'imprégner de l'atmosphère du festival et de découvrir différentes facettes du patrimoine cinématographique algérien avant le lancement officiel de ses activités. Selon la même responsable, le festival ambitionne également d'élargir ses initiatives d'accompagnement des jeunes talents, à l'image de la plateforme "Basta Cinéma", qui permet à sept jeunes Algériens de développer leurs projets dans les domaines du long métrage, du film d'animation et du documentaire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

Trois ateliers de formation au profit des comédiens

Trois (3) ateliers de formation consacrés à la dramaturgie du corps, à la comédie et à la scénographie ont été lancés samedi à Bejaia, dans le cadre de la 15e édition du Festival international du théâtre (FITB), qui se tient du 15 au 23 octobre. Organisés au niveau du Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh et à la Maison de la culture, ces ateliers, qui se poursuivront jusqu'au 19 octobre, sont destinés aux comédiens, selon la même source. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du festival, Ali Aissaoui, a souligné l'importance de ces ateliers, tant par la pertinence des thématiques abordées que par la qualité de l'encadrement assuré par des formateurs spécialisés. Abordant le choix des thèmes retenus, M. Aissaoui a expliqué que le quatrième art "repose sur l'homme", à travers lequel prennent forme la scénographie, la mise en scène, le message à transmettre et le spectacle. Il a également mis en avant le rôle central de la scénographie dans la conception d'un spectacle théâtral dans son ensemble. Selon le commissaire du FITB, ces ateliers visent à permettre aux stagiaires de renforcer leurs compétences, notamment sur le plan pratique.

"RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE DE RUSICADA"

Ouverture de la 2e édition à Skikda

La 2ème édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada", dédiée au défunt artiste Djamel Hamouda (1954-2024), s'est ouverte samedi après-midi à Skikda à l'initiative de la direction de la culture et des arts, sous le thème "From Script to Screen" (de l'écriture à l'écran). La directrice de la culture et des arts, Sabiha Tahrat, a indiqué, en marge de la cérémonie d'ouverture présidée par le wali de Skikda, Saïd Akhrouf à la maison de la culture Mohamed-Siradj, que cet événement qui se poursuivra jusqu'au 19 octobre "procède d'une approche culturelle et artistique qui fait du cinéma un domaine de recherche, de formation et d'échange, et de l'écriture cinématographique un point de départ essentiel dans le travail visuel". L'événement vise également, selon la même responsable, à fournir un espace de dialogue entre scénaristes, acteurs, critiques, étudiants et passionnés du 7ème art, permettant d'échanger des expériences et de suivre les transformations en matière d'écriture, de langage cinématographique et de mécanismes de production. Un programme aussi riche que varié a été élaboré à cette occasion, prévoyant des ateliers de formation (sur l'écriture dramatique, les bases du scénario et le cinéma pour enfants), des séminaires, des projections cinématographiques, des rencontres et des cérémonies de remise de prix.

SOUS LE THÈME " PINCEAU D'OR, COMMUNICATION DES GÉNÉRATIONS"

Salon national des arts plastiques à Souk Ahras

La wilaya de Souk Ahras a abrité samedi le salon national des arts plastiques sous le thème " pinceau d'or, communication des générations" avec la participation de 25 plasticiens de 25 wilayas à l'initiative de la maison de la culture et des arts Tahar Ouettar en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique. L'ouverture de cette manifestation tenue à la bibliothèque principale de lecture publique a été présidée par le wali, Abdelkrim Zinai en présence d'artistes, d'intellectuels, de représentants des associations culturelles et d'étudiants en beaux-arts. Organisé dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'émigration commémorant les massacres du 17 octobre 1961, le salon réunit plus de 50 toiles et sculptures reflétant la diversité du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie et la résistance du peuple algérien à l'occupation coloniale. La directrice de la maison de la culture, Wafa Benyeza, a indiqué à l'occasion de cet événement artistique qui a connu un engouement visible "constitue un espace pour relier le mouvement artistique à la mémoire nationale et faire connaître les talents des plasticiens participants venus des wilayas de Guelma, de Tébessa, de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, d'Oran, de Ouargla et de Souk Ahras". Outre l'exposition artistique et les ateliers pratiques, le programme du salon d'une journée comporte l'animation de rencontres d'échanges entre les participants et de débats sur l'état des lieux de l'art plastique et des perspectives de son développement de sorte à renforcer la créativité artistique. Nombre des plasticiens approchés par l'APS en marge de l'ouverture de la manifestation ont considéré que le salon constitue une opportunité pour exposer au public leurs œuvres inspirées du patrimoine algériens.

**Recette
du jour****Daurade au four****Ingrédients** (4 personnes);

- 2 dorades fraîches, nettoyées et écaillées.

Pour la Marinade

Selon la quantité des poissons:

- le Jus de 2 gros citron
- 3 à 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre noir
- paprika
- cumin en poudre (n'hésitez pas à en mettre en quantité il rendra votre poisson que meilleur)
- gingembre en poudre
- graines de coriandre écrasées
- curcuma en poudre
- persil et coriandre fraîchement hachés

- 5 gousses d'ail
- 2 petits oignons émincés (facultatif)
- laurier, thym frais

Pour les légumes

- 2 oignons coupés en rondelles
- quelques pommes de terre en rondelles
- petite courgette coupée en rondelles très fines
- tomate rondelles ou quelques tomates cerises
- gousses d'ail
- quelques olives vertes dénoyautées (facultatif)

Préparation :

La veille de préférence ou 2 heures avant, nettoyez et

écaillez les dorades. Après cela, incisez les poissons sur les 2 faces en forme de croix et badigeonnez les du mélange suivant : épices, persil, coriandre, ail écrasé, oignons, jus de citron et huile d'olive. N'oubliez pas l'intérieur de la dorade.

Les couvrir d'un film alimentaire et les mettre au frais à mariner. Le lendemain, dans un plat allant au four, déposez au fond, dans l'ordre, les pommes de terre, les oignons, les courgettes, en rondelles. Ensuite posez vos dorades, et rajoutez le reste de la marinade au dessus. Salez, poivrez, saupoudrez d'ail écrasé et pour finir déposez les rondelles de

tomates. Ajoutez l'ail écrasé et une feuille de thym à l'intérieur du poisson.

Arrosez d'un petit verre d'eau, pas trop car les oignons et les courgettes vont gorger d'eau durant la cuisson. Posez ensuite une feuille d'aluminium et faire un trou au milieu pour former une petite cheminée. Mettez à cuire au four à Th.7 (220°C) pendant 40 à 45 minutes. C'est approximatif car c'est pour 2 pièces mais si c'est pour une pièce alors laissez cuire 30 à 35 minutes environ. L'arrosez toutes les 5 minutes à peu près.

Quelques minutes avant la fin de la cuisson, ôtez l'aluminium et rajoutez les olives vertes.

Gâteau du jour**CAKE CITRON PAVOT****INGRÉDIENTS**

Pour le Cake :

- 4 œufs entiers
 - 110 g de crème liquide ou de lait entier
 - 4 g de levure chimique
 - 200 g de sucre
 - 210 g de farine
 - 70 g d'huile
 - zeste de deux citron belldi
 - 1 pincée de sel
 - 2 cs de graines de pavot
- Pour le sirop :
- 40 g de sucre
 - 80 g d'eau
- Jus d'un citron bergamote
- Glaçage :
- 4 cs de sucre glace ou plus
 - Jus de citron selon consistance

Instructions

Préchauffer le four à 175 degrés

Dans un saladier mélanger le sucre et zeste de citron.

Ajouter les œufs puis la crème ou le lait et le sel. Mélanger.

Ajouter la farine et levure tamisées et mélanger pour avoir une pâte lisse et homogène.

Ajouter enfin l'huile ou huile d'olive (celle ci se marie bien



avec le citron) et graines de pavot, mélanger de nouveau.

Verser dans un grand moule à cake ou deux petits.

Avec une poche à douille mettre un trait de beurre ramolli sur la longueur du cake et enfourner pour 35 minutes.

Entre temps réaliser le sirop en mélangeant les ingrédients, porter à ébullition 2 minutes.

Retirer du feu et laisser refroidir.

Sortir les cakes et démouler, attendre qu'ils tiédissent puis arroser de sirop refroidi.

Laisser refroidir.

Réaliser le glaçage et décorer les cakes, saupoudrer dessus du pavot ou zeste de citron.

Déguster

**Conseil du jour****ARRÊTER DE FUMER:**

- Infusions à base de plantes: Camomille, Valériane, Passiflore.
- Grignolage de légumes croquants.
- Focus sur la respiration.
- Mâcher des graines de tournesol.
- Utiliser des huiles essentielles: la menthe poivrée et la lavande

**Le saviez-vous ?**

Les recherches ont montrées une diminution du niveau nerveux l'inflammation et la perception de la douleur chez ceux qui consommaient de la patate douce. Elle peut aider à la production d'endorphines et réduire la douleur de façon naturelle pendant le travail en réduisant l'inflammation des nerfs.

Bon à savoir !

LES GRAINES DE LIN riches en fibres, oméga-3 et lignanes, offrent de nombreux bienfaits pour la santé, notamment l'amélioration du transit intestinal et la réduction de la constipation, la protection cardiovasculaire, l'aide à la perte de poids grâce à la satiété, le soulagement des troubles hormonaux et un effet antioxydant. Pour en maximiser les effets, il est recommandé de les consommer broyées pour une meilleure assimilation des nutriments.

**Astuce du jour:**

quelques échanges simples pour une cuisine saine :

1. ****Antiadhésif vs Céramique**** : Dites adieu aux produits chimiques et bonjour à la céramique, matériel sûr et durable.
2. ****Feuille d'aluminium**** : Pensez à des alternatives plus sûres pour éviter les métaux

- lourds.
3. ****Caissettes à pâtisserie non blanchies**** : Choisissez les versions sans chlore pour diminuer votre exposition aux toxines.
4. ****Levure sans aluminium et OGM**** : Optez pour une levure plus naturelle, sans goût métallique ni OGM.

**CITATION
DU JOUR**

« Qui veut faire quelque chose, trouve toujours un moyen. Qui ne veut rien faire, trouve une excuse. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 19 OCTOBRE 2026 - PRIX : BAROUD SAHRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30 - QUARTÉ - QUINTÉ

Casse-tête pour les pronostics

Ce lundi, les pistes de l'hippodrome de Laghouat accueilleront le très indécis Prix Baroud Sahra, une épreuve inscrite au programme du Quarté et Quinté PMU, où treize galopeurs pur-sang arabes de 3 ans et plus s'affronteront sur un parcours éclair de 1000 mètres. Réservee à des chevaux en quête de requalification qui n'ont pas réussi à se hisser parmi les cinq premiers depuis le 1er avril 2026, cette course s'élancera sans aucune surcharge, les compteurs de gains de ces coursiers étant totalement vierges, ce qui laissera chaque monture à son poids de base (50 kg pour les 3 ans et 53 kg pour les 5 ans et plus). Le profil particulièrement hétéroclite du lot, mêlant des concurrents en manque cruel de repères cette saison à quelques habitués de retour sur cette distance, rend toute tentative de pronostic extrêmement périlleuse. Face à cette absence de références fiables et à la fulgurance d'un tracé qui pardonne peu les erreurs, la prudence reste de rigueur pour les turfistes, qui auront tout intérêt à privilégier des combinaisons élargies pour espérer déjouer les pièges d'une arrivée qui s'annonce aussi modeste qu'inattendue.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ARESLANE DE LAHBIL.** Vu ses résultats, durant l'année en cours, ce jeune mâle de 4 ans n'a rien prouvé sauf qu'il garde encore son jockey, il peut terminer dans la bonne combinaison.
- 2. WANISAF.** Malgré sa longue absence, des pistes cette vieille jument aura pour elle l'efficacité de son jockey du jour qui peut dans cette course ouverte la positionner sur une marche du podium.
- 3. EL AREEJA.** Méfiance, cette belle femelle, toutes ses meilleures tentatives dans le passé étaient dans des parcours similaires à celui du jour.
- 4.AMIRE DIMACHK.** Course d'entrée, origine : père : Ambiorix. Mère : Amiret zemmouri
- 5. MAROUTANIA.** Manque visiblement de métier.
- 6. ZIRIDE.** Cette femelle alezan de 9 ans a déjà été confrontée à des chevaux plus robustes à ceux du jour, dans ce pari visera les premiers marches du podium.
- 7. SANHAL.** Ce mâle de 5 ans de la grande écurie A. Hadeef, les meilleurs atouts plaident à son encontre, la distance du jour, et le sérieux de son jockey M. Semaahi.
- 8. INES EL DJANOUB.** Cette pouliche de 3 ans par sa fraîcheur physique et l'efficac-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
T. AIDA	1	ARSELAN DE LAHBIL(0)	MS. AIDA	55	9	B. AIDA
A. BOUAKAZ	2	WANISAF (0)	T. LAZREG	55	6	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	3	EL AREEJA	AM. BENDJEKIDEL	54	8	PROPRIÉTAIRE
K. BENDJEKIDEL	4	AMIRE DIMACHK	A. AIDA	54	5	CH. AIDA
AH. MEKKAOUI	5	MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54	3	MD. MEKKAOUI
IS. DJOKDEM	6	ZIRIDE	T. MEGOUCI	54	10	PROPRIÉTAIRE
A. HADEF	7	SANHAL	M. SEMMAHI	54	1	PROPRIÉTAIRE
M. BENKOUIDER	8	INES EL DJANOUB	R. BAGUIRA	54	2	D. BOUBAKRI
K. BENHAMOUDA	9	MALIKET EL DJANOUB (0)	AF. BENZERGUINE	53	7	B. AMRAOUI
CH. AIDA	10	DOUDJAT HIDHAB (0)	MA. AIDA	53	13	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	11	POLLO TUNE	A. ATTIA	52	11	B. LAHMICI
A. AIDA	12	HANDASAT EL MESK	M. MERRAD	51	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS ASSALA	13	IZDIHAR CAYROU (0)	B BAGUIRA	51	12	PROPRIÉTAIRE

MON PRONOSTIC

10. DOUDJAT HIDHAB - 6. ZIRIDE - 8. INES EL DJANOUB 7. SANHAL - 3. EL AREEJA-
LES CHANCES : 2. WANISAF - 12. HANDASAT EL MESK

PARC DES LOISIRS-PRIX : CLASS MONITOR - PS.AR.NEE - DISTANCE 1600 M - DÉPART 16H00 - TIERCÉ

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AH. MEKKAOUI	1	GO OF WAR	O. CHEBAH	56	8	MD. MEKKAOUI
S. SIDI ATMANE	2	MANASSIK	S. BENYETTOU	55	3	T. KOUAOUCI
Y. BACI	3	RAAD SOUF	T. MEGOUCI	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	4	LYPHARD	M. SEMMAHI	55	2	PROPRIÉTAIRE
AEK. BAGUIRA	5	GHADARA	B. BAGUIRA	54	4	H. BAGUIRA
AEK. BAGUIRA	6	MAKARA	R. BAGUIRA	54	7	H. BAGUIRA
S. DLIH	7	MORZAKA	AB. AIDA	54	1	M. AZZOUZ
AEK. BAGUIRA	8	AMTAR	K. RAHMOUNE	54	9	H. BAGUIRA
M. BENAROUSSE	9	ZENYTA GLAZ	MS. TADJ	53	6	PROPRIÉTAIRE

MON PRONOSTIC : 2. MANASSIK - 6. MAKARA - 3. RAAD SOUF-
LES CHANCES : 7. MORZAKA - 5. GHADARA

ité du jockey R. Baguira sans aucun doute une place lui est réservée sur le podium.
9. MALIKET EL DJANOUB. Cette vaillante jument a déçu à sa dernière sortie qui remonte au mois d'avril alors qu'elle restait sur de bons essais renouant avec la compétition, il faut lui accorder du crédit.

10. DOUDJAT HIDHAB. Malgré l'absence, cette vieille routière jouera les premiers rôles dans cette valse hippique.
11. POLLO TUNE. A revoir.
12. HANDASAT EL MESK. Vu la composante de l'épreuve, cette coursière de 10 ans misera sur son métier pour se dis-

tinguer dans ce lot prenable.
13. IZDHIHAR CAYROU. Ce jeune poulain de 3 ans vient d'être classé parmi les premiers des battus, méfiance cette fois, il peut venir chambouler l'arrivée.

19 morts dans une bousculade en Inde

At moins 19 personnes ont péri et une vingtaine d'autres ont été blessées samedi à Calcutta, dans l'est de l'Inde, au cours d'une bousculade survenue au moment où une pluie soudaine s'abattait sur un rassemblement hindou, ont annoncé les autorités locales. Suvendhu Adhikari, un haut responsable de l'Etat du Bengale-Occidental, a déclaré aux journalistes qu'une fillette de sept ans figurait parmi les morts. Une annonce a provoqué de l'agitation quand il a commencé à pleuvoir dans la soirée et la foule

présente pour le festival de Durga Puja "s'est mise à pousser, tirer et à se précipiter vers l'avant, avant de tomber au sol, ce qui a entraîné une bousculade", a raconté un haut responsable de la police présent sur place. "Mes condoléances aux familles endeuillées. Je souhaite un prompt rétablissement aux blessés", a réagi le Premier ministre indien Narendra Modi. Les mouvements de foule meurtriers sont fréquents à l'occasion de grands rassemblements en Inde en raison d'une mauvaise organisation et de défaillances en matière de sécurité.

Saisie de pneus destinés à la spéculation à El Oued

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued ont réussi à déjouer une tentative de spéculation en saisissant 270 pneus d'origine étrangère. Cette opération a été menée lors d'un contrôle de routine effectué par la section de sécurité routière, qui a intercepté un véhicule utilitaire transportant la marchandise. Deux individus se trouvant à bord du véhicule ont été immédiatement interpellés. Suite à cette saisie de contrebande, les suspects ont été soumis à une enquête avant d'être déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Un dealer de psychotropes arrêté à Djelfa

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité et le trafic de stupéfiants, les services de la sûreté de la daïra d'Aïn El Ibel (wilaya de Djelfa) ont réussi, la semaine dernière, à appréhender un individu avec des antécédents judiciaires impliqué dans la vente de substances psychotropes. Cette opération réussie fait suite à un minutieux travail de renseignement ayant permis de localiser le suspect qui opérait dans l'un des quartiers de la ville. Grâce à un plan de sécurité rigoureusement orchestré, les éléments de la brigade de la police judiciaire ont pu surprendre l'individu en possession d'une quantité de psychotropes préparés pour la revente, ainsi que d'une somme d'argent issue de ce trafic illicite. À l'issue de cette intervention, un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause, qui a été déféré devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Deux individus arrêtés à Aïn Defla et saisie de près de 178 000 capsules de psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont procédé, lors d'une opération conjointe avec la brigade polyvalente des Douanes dans la wilaya d'Aïn Defla, à l'arrestation de deux (2) individus et à la saisie de près de 178.000 capsules de substances psychotropes de type +Prégabaline+, a indiqué hier un communiqué de ces services. "Lors d'une opération conjointe avec la brigade polyvalente des Douanes dans la wilaya d'Aïn Defla, la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale a procédé à l'arrestation de deux (2) individus et à la saisie de 177.900 capsules de +Prégabaline+ à bord d'un camion au niveau de l'auto-route Est-Ouest, dans le territoire de la wilaya d'Aïn Defla", précise la même source.

Un décès suite à une explosion de gaz à Reghaïa (Alger)

Une personne a tragiquement perdu la vie à la suite d'une puissante explosion de gaz suivie d'un incendie survenu au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation situé dans le quartier de Chebcheb, dans la commune de Reghaïa à Alger. Les services de la Protection civile sont intervenus avec promptitude pour maîtriser le sinistre, parvenant à éteindre définitivement les flammes aux alentours de 21h00 et évitant ainsi la propagation du feu aux autres étages de ce bâtiment de trois niveaux. La dépouille de la victime a été immédiatement évacuée vers le service de la morgue de l'hôpital local, plongeant le quartier dans l'émoi après ce terrible accident.

Perturbations de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes de Blida

L'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Blida annonce d'importantes perturbations dans la distribution de l'eau potable du 18 au 22 octobre 2026, en raison d'un arrêt programmé pour des travaux au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2. Cette situation affectera un grand nombre de communes, dont Blida, Bouarfa, Ouled Yaïch, Boufarik, El Affroun ou encore Bouinan. Afin d'atténuer l'impact de cet arrêt sur les citoyens, l'ADE a mis en place un programme de distribu-



tion exceptionnel adapté aux besoins de la population pour assurer la continuité du service durant cette période. L'entreprise rassure ses abonnés en affirmant que l'approvisionnement en eau potable reprendra progressivement son cours normal, selon le programme habituel, dès la remise en service de la station.

Mascara : Des peines allant jusqu'à 18 mois de prison ferme pour trafic de Prégabaline

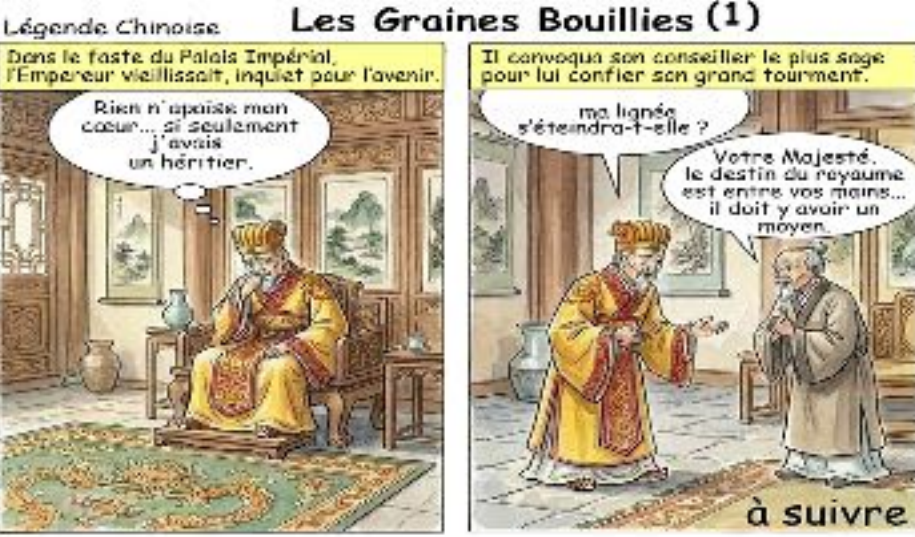
Les éléments du 4ème arrondissement de la sûreté de wilaya de Mascara ont mis fin aux agissements d'un réseau de trois trafiquants de psychotropes, âgés de 21 à 30 ans, qui opéraient à proximité de la résidence universitaire (1500 lits) de la Zone 12. Agissant sur la base de renseignements, la police a mis en place un dispositif sécuritaire ayant permis l'arrestation des suspects en possession de capsules de Prégabaline 300 mg et d'une somme de 6 900 DA issue des revenus de ce commerce illicite. L'enquête a révélé que les individus s'associaient pour acheminer et revendre ces substances aux abords de la cité étudiante. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara en comparution immédiate, deux des mis en cause ont été condamnés à un an et demi de prison ferme assortis d'un mandat de dépôt et d'une amende de 100 000 DA, tandis que le troisième complice a écopé d'une peine d'un an de prison ferme avec mandat de dépôt et de 50 000 DA d'amende.

11 morts et 260 blessés sur les routes en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec trois morts, suite à une collision entre un véhicule et un engin de travaux publics à proximité de la station service Chabira, dans la commune d'El Milia, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de deux incendies urbains à travers les wilayas d'Alger et de Bordj Bou Arréridj, sans déplorer aucune victime. Les secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus, dans le même cadre, suite à l'explosion de gaz de ville suivie d'un incendie à l'intérieur d'une bâtisse à la cité "Chabcheb", dans la commune de Réghaïa, ayant causé le décès d'une personne et des blessures à 4 autres, selon le bilan, soulignant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital local. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national.

Concernant les chutes des pluies orageuses qui ont touché plusieurs wilayas, les secours sont intervenus à Sidi Bel-Abbès pour le sauvetage et l'évacuation de 20 personnes coincées par la montée des eaux à l'intérieur d'une école coranique située à la cité 200 logements, dans la commune de Sidi Bel-Abbès, et ont dégagé trois véhicules transportant quatre personnes cernées par les eaux des pluies sur la RN (route nationale) 13, dans la commune de Ben Achiba Chalia. Dans la wilaya de Tlemcen, les secours de la Protection civile ont également dégagé un camion avec, à son bord, une personne coincée par la montée des eaux sur la RN 104, dans la commune de Marhoum. A Béchar, ils ont aussi dégagé un véhicule ayant à son bord cinq personnes cernées par la montée des eaux de l'Oued Makoura, dans la commune d'El Bouihi, ainsi qu'un autre véhicule transportant deux personnes, qui étaient coincées par la montée des eaux de l'oued au lieu dit "Hassi El Houari", dans la commune de Béchar. Globalement, les unités de la Protection civile ont effectué, de samedi à dimanche (8h00), 3.180 interventions, soit une intervention chaque 27 secondes, dont 1.776 évacuations sanitaires et 540 opérations diverses, suite aux appels de secours, selon le même bilan.

EXPRESS- HISTORIQUE



AUX POINGS

« Le peuple sahraoui poursuivra sa lutte et sa résistance pour arracher son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Ce droit demeure une conviction profondément ancrée chez les Sahraouis malgré les pressions et les difficultés ».

Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie





Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 48 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 77 %

Dohr : 12h33
Assar : 15h40
Maghreb : 18h10
Icha : 19h28

Mardi 9
djoumad el-oual
Sobh : 05h34
Chourouk : 07h00

INTEMPÉRIES

Des pluies orageuses dans plusieurs wilayas

Des pluies orageuses, parfois fortes et accompagnées localement de grêle, ont été enregistrées, hier, dans plusieurs wilayas du pays, en raison des perturbations météorologiques annoncées par les services de la météorologie nationale.

Un premier BMS avait fait état de pluies orageuses localement importantes, avec des cumuls pouvant atteindre 40 mm, accompagnées de chutes de grêle, de dimanche à 14h00 jusqu'à lundi à 01h00. Les wilayas concernées étaient Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel-Abbès, Mascara et Saïda. Un deuxième BMS avait, pour sa part, prévu des pluies orageuses localement abondantes, avec des cumuls pouvant dépasser 50 mm, accompagnées de chutes de grêle, depuis hier dimanche à 12h00 jusqu'aujourd'hui lundi à 06h00. Cette alerte concernait les wilayas de Naâma, El Bayadh, Béchar et Béni Abbès. Par ailleurs, un bulletin météorologique spécial avait signalé des pluies orageuses localement importantes dans plusieurs autres wilayas, depuis hier à 15h00 jusqu'à minuit. Il s'agissait notamment de Mostaganem,



Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Relizane, Aïn Defla, Blida, Médéa, Tissemsilt, Tiaret, Djelfa, M'Sila, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ, Timimoun, Tindouf, Bouira, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Tébessa, Khenchela, Batna, Illizi, Djanet et Tamanrasset. Face à ces perturbations, la

vigilance reste de mise notamment sur les axes routiers susceptibles d'être affectés par les ruissellements et la montée des eaux. Les usagers de la route sont ainsi appelés à faire preuve de prudence et à éviter, autant que possible, les passages pouvant être exposés à l'accumulation des eaux. L'anticipation constitue également un élément essentiel pour limiter les risques de débordement et d'inondation.

SIX PERSONNES SECOURUES APRÈS LA MONTÉE DES EAUX

Ces perturbations météorologiques ont déjà donné lieu à plusieurs interventions des services de la Protection civile dans différentes wilayas. Selon un bilan communiqué par la Direction générale de la Protection civile (DGPC), les unités de la Protection civile sont intervenues dans la wilaya de Béchar** pour secourir deux personnes coincées à l'intérieur d'un véhicule en raison de la montée des eaux. Dans la wilaya de Tlemcen, les secours sont également intervenus dans la commune d'El Bouihi, où quatre personnes bloquées à l'intérieur d'un véhicule ont été secourues pour la même cause. Ces interventions rappellent l'importance du respect des consignes de sécurité et de la vigilance des usagers, particulièrement lors des épisodes de fortes pluies, afin de prévenir les accidents et de limiter les risques liés aux crues et aux inondations.

L. Zeggane

« IMLABOP », « DZ IMMO » ET LE « SILA » Voici le programme de la Safex pour la fin d'octobre

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX) à Alger accueillera, à partir de ce mercredi, trois manifestations consacrées respectivement aux technologies médicales, à l'immobilier et au livre, dans le cadre d'un programme événementiel riche prévu pour la fin de ce mois d'octobre. Le premier rendez-vous sera le Salon international des technologies de laboratoire, d'imagerie médicale et de bloc opératoire « ImLabOp », prévu du mercredi au samedi au pavillon Union. Organisé par EVENCIA, ce salon réunira, durant quatre jours, des industriels, fabricants, distributeurs, professionnels de santé et experts autour des dernières innovations scientifiques et technologiques dans ces domaines. À travers une exposition spécialisée et des rencontres B2B, « ImLabOp » permettra aux visiteurs professionnels de découvrir des équipements et solutions destinés aux laboratoires, à l'imagerie médicale et aux blocs opératoires, tout en favorisant le partage d'expertise et le développement de partenariats entre les différents acteurs du secteur. La manifestation mettra également l'accent

sur les évolutions du diagnostic, des technologies médicales et des pratiques hospitalières. En parallèle, le Salon algérien de l'immobilier « DZ IMMO » se tiendra du jeudi au dimanche prochain au pavillon Ahaggar (pavillon A). Cette troisième édition mettra en avant les projets, programmes, produits et solutions proposés sur le marché immobilier national, en réunissant promoteurs et développeurs immobiliers, agences, investisseurs, opérateurs économiques, banques, assurances et entreprises de construction et d'aménagement. Les fournisseurs d'équipements et de solutions pour l'habitat, ainsi que les acteurs des nouvelles technologies et de la « smart home », seront également présents. Le salon ambitionne ainsi de favoriser les échanges, la mise en relation des professionnels et la création de nouvelles opportunités de partenariat, tout en permettant aux visiteurs de découvrir les offres et les perspectives du marché immobilier algérien.

LE SILA OU LE RENDEZ-VOUS PHARE DU MOIS
Le mois d'octobre s'achèvera avec la 29e édition du

Salon international du livre d'Alger (SILA), qui ouvrira ses portes mercredi 28 octobre et se poursuivra jusqu'au 7 novembre prochain. Cette édition réunira 51 pays, contre 49 en 2025, et proposera quelque 300.000 titres à la vente. Les livres étant exonérés de droits et taxes, les exposants sont également invités à appliquer des remises pouvant atteindre 50 à 60 %, notamment durant les derniers jours du salon, afin d'encourager l'accès au livre et la lecture. Le commissaire du SILA, Mohamed Iguerb, a indiqué, sur les ondes de la Radio nationale, que « les préparatifs de cette édition avaient débuté dès janvier », soulignant « l'importance de ce rendez-vous pour la scène littéraire et le rayonnement culturel de l'Algérie ». Le programme prévoit des rencontres, ateliers, débats et séances de vente-dédicace, avec une attention particulière accordée aux jeunes auteurs algériens. Une partie importante des activités leur sera ainsi consacrée afin de faire connaître ces nouvelles plumes et de promouvoir leur travail auprès du public et des professionnels du monde de l'édition.

L. Z.

BAGDAD

Chaïb rencontre le chef de la diplomatie iranienne

En marge des travaux de la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a rencontré son homologue iranien, Abbas Araghchi. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis d'évoquer les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Iran, ainsi que plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la situation au Moyen-Orient et la cause palestinienne. Les échanges ont également porté sur les développements régionaux, dans un contexte marqué par les défis sécuritaires et politiques auxquels est confrontée la région. À cette occasion, les deux responsables ont également abordé les perspectives de renforcement de la coopération et de la concertation entre les pays musulmans face aux enjeux régionaux et internationaux.

Sarah O.

VISA POUR LA FRANCE Les services en ligne suspendus temporairement mercredi prochain

Le centre Capago, chargé du traitement des demandes de visa pour la France, a annoncé une interruption temporaire de ses services électroniques sur la plateforme France-Visas, mercredi prochain, de 7h à 11h. Selon un avis publié sur sa page officielle Facebook, cette suspension concernera la création des formulaires de demande de visa, l'assistance à leur remplissage ainsi que leur modification. Les services reprendront à l'issue de la période d'interruption annoncée. Le centre invite les demandeurs ayant un rendez-vous prévu durant ce créneau horaire à se présenter munis de leur formulaire de demande de visa dûment rempli et signé. Il précise que la présentation de ce document est obligatoire et avertit que les demandeurs qui ne le fourniront pas ne seront pas accueillis.

S. O.

SOUS-RIRE

